

Covid-19

## Nouvelles opérations de rapatriement d'Algériens bloqués à l'étranger

L'Algérie a repris, hier, les opérations de rapatriement de ses ressortissants bloqués à l'étranger à cause de la propagation de l'épidémie du coronavirus (Covid-19). Selon les indications fournies par les services du Premier ministre, deux vols ont été programmés à partir de Paris, alors qu'un autre vol a été diligenté l'après-midi à partir de Casablanca...

Lire page 16

Conseil des ministres

## Relance de l'industrie et promotion des investissements agricoles au menu



Lire page 3

● Hydrocarbures

## Sonatrach devient actionnaire majoritaire du gazoduc Medgaz

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach est devenue actionnaire majoritaire de la société Medgaz SA, après avoir achevé samedi une opération d'acquisition de 19,10% des actions détenues par la compagnie espagnole Cepsa Holding dans cette société. Avec cette importante opération à l'international, Sonatrach augmente sa participation de 8,04% dans la société Medgaz SA, selon un communiqué de la compagnie nationale. La participation de Sonatrach passe ainsi de 42,96% à 51% dans la société Medgaz SA, qui gère et exploite le gazoduc offshore reliant directement l'Algérie,...

Lire page 16



● Accusations de prévarication

## La BAD temporeuse malgré l'appel

Pressée par Washington d'accepter une enquête indépendante sur son président Akinwumi Adesina, accusé de prévarication, la Banque africaine de développement (BAD) a fait savoir jeudi qu'elle n'avait pour l'instant «aucune décision» dans ce dossier. Mardi, le bureau du Conseil des gouverneurs de la BAD a tenu une réunion «pour examiner l'affaire découlant d'une plainte de lanceurs d'alerte contre le président de la BAD», explique dans un communiqué la présidente de ce Conseil, Nialé Kaba, également ministre ivoirienne du Plan et du développement...

Lire page 7



## Lutte contre la contrebande Trois individus interceptés à Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar

Des détachements de l'Armée nationale Populaire (ANP) ont intercepté, vendredi, à Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, 3 individus et saisi un camion, 3 véhicules tout-terrain ainsi que divers outils d'orpaillage, indique, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont intercepté, le 29 mai 2020, lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, 3 individus et saisi un camion, 3 véhicules tout-terrain et 106 560 unités de produits détergents destinés

à la contrebande, ainsi que divers outils d'orpaillage», précise la même source. Dans un autre contexte, des Garde-frontières ont arrêté, à Tlemcen, deux narcotrafiquants et saisi 40 kg de kif traité, tandis qu'un détachement de l'ANP a saisi, en coordination avec les services des Douanes, 489 600 unités d'articles pyrotechniques à Ouargla. Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont mis en échec à Tébessa, Souk-Ahras, et El-Tarf, des tentatives de contrebande de 13 197 litres de carburants, alors que 55 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tamanrasset et Tébessa.



### Boumerdès Un mort dans un accident de la circulation à Hammadi

Un jeune homme est décédé dans un accident de la circulation, survenu sur l'axe de l'autoroute Est-Ouest, traversant la commune de Hammadi, à l'ouest de Boumerdès, a-t-on appris, samedi, auprès d'une source de la Protection civile de la wilaya. L'accident est survenu aux environs de 15h de la journée d'hier vendredi, lorsqu'un véhicule utilitaire roulant sur le couloir de l'autoroute Est-Ouest en direction d'Alger, a percuté un jeune homme de 17 ans, qui tentait de traverser vers l'autre côté de la route, a indiqué le chargé de la communication auprès de ce corps, le lieutenant Hocine Bouchachia. La dépouille de la victime a été transportée vers la morgue de l'établissement public hospitalier de Rouiba, est-il signalé de même source.

### Saisie et destruction de 70 tonnes de produits alimentaires et industriels non conformes

Au moins 70 tonnes de produits alimentaires et industriels non conformes aux normes ont été saisis et détruits par les services de la qualité et de la répression des fraudes de la direction du commerce de Boumerdès, durant le mois de Ramadhan écoulé, a-t-on appris, samedi, auprès d'une source de cette direction. «Cette quantité de produits a été saisie sur un total de 3400 Tx de produits contrôlés tout au long du mois sacré du Ramadhan», a indiqué à l'APS, le responsable du service de protection du consommateur et de la répression des fraudes, Azzedine Gueham. Outre la saisie de ces produits, il a, également, fait part de 130 PV dressés, par les agents du commerce, à la même période, pour 141 infractions liées au «non-respect des conditions de conservation de produits périssables, non-conformité des produits, non-publicité des prix, exercice d'activités commerciales sans registre de commerce et non-facturation de marchandises d'une valeur globale de 2,5 millions de dinars», a-t-il précisé. Quelque 19 commerces ont été proposés à la fermeture suite à ces contraventions dressées, au cours de plus de 2000 interventions réalisées par les 31 brigades englobant des agents de répression des fraudes, de contrôle de la qualité et de protection du consommateur, a souligné le même responsable.

M. S.

## Accidents de la route 5 morts et 294 blessés durant les dernières 48 heures

Cinq personnes ont trouvé la mort et 294 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant les dernières 48 h à travers le territoire national, indique samedi un communiqué de la Protection civile. Les éléments de la Protection civile ont procédé, en outre, au repêchage et à l'évacuation vers les structures sanitaires d'Oran d'une personne décédée noyée au large de la grande plage de la commune de Marsa El Hadjaj, ajoute la même source. Les secours de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa ont procédé, pour leur part, à l'extinction d'un incendie de forêt qui s'est déclenché au lieu-dit Amassine, dans la commune de Feraoun et qui a causé des pertes estimées à 7 h

de surface de pins d'Alep et de broussailles. Concernant les intempéries ayant touché la wilaya de Bouira, les éléments de la Protection civile ont effectué plusieurs opérations d'épuisement des eaux infiltrées à travers 12 bidonvilles au niveau de la commune de Bouira, suite au débordement d'oued Ouled Blil. Dans la commune d'El Bardi (Bouira), un dispositif de surveillance a été mis en place suite à un glissement de terrain ayant provoqué des dégâts au niveau d'un pont causant la fermeture temporaire de la route, sans faire de victimes, ajoute la même source. Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué «232 opérations de

sensibilisation à travers 44 wilayas (174 communes), axées sur la nécessité du respect de confinement ainsi que les règles de distanciation sociale». Les unités de la Protection civile ont effectué, également, «294 opérations de désinfections générales à travers 48 wilayas (192 communes), ayant ciblé notamment l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés». «Les deux opérations ont mobilisé 615 agents de la Protection civile tout grades confondus, 157 ambulances, 176 engins», précise-t-on, ajoutant que des dispositifs de surveillance ont été mis en place «dans 6 sites d'hébergement destiné au confinement à travers 4 wilayas (Alger, Khenchela, Tamanrasset et Ouargla).

## Fortes précipitations à Bouira Des quartiers et des routes inondés dans plusieurs communes

Plusieurs quartiers et routes ont été inondés, vendredi après-midi, suite aux fortes précipitations enregistrées dans plusieurs communes de l'ouest et du sud de la wilaya de Bouira, selon les services de la Protection civile. La route la plus touchée par les eaux pluviales était la RN 8 reliant Dirah à Sour El Ghouzlane (sud de Bouira). «Une montée des eaux pluviales a sérieusement perturbé la circulation sur cet axe routier, mais sans causer de dégâts matériels», a précisé à l'APS le chargé de la communication de la Protection civile, le Sous-lieutenant Youcef Abdat. Des

infiltrations d'eau ont aussi été signalées dans les quartiers de la ville d'El Hachimia, causant un court-circuit électrique à la cité 120 logements. Les précipitations ont provoqué également l'effondrement d'un mûr de deux mètres à l'intérieur d'un chantier dans la ville d'Aïn Bessam (Ouest de Bouira). Plusieurs unités de la Protection civile avaient été déployées sur les lieux pour apporter de l'aide nécessaires aux populations locales. «La mission est terminée et aucun dégât grave n'a été enregistré», a assuré le Sous-lieutenant Abdat.

<p>Édité par la Sarl Echo Médias Algérie</p> <p><b>Directeur Général Fondateur</b> Tewfiq Meraou</p> <p><b>L'ÉCHO</b> D'ALGERIE</p> <p>Quotidien National d'Information</p>	<p><b>Directeur de la Publication</b> Ahsene Saaid</p> <p><b>Directrice de la Rédaction</b> D' Lila Meraou</p> <p>Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi</p> <p>Directeur Technique Walid Boumaaraf</p>	<p><b>Siège Social</b> : 32, Avenue de Maubeuge - Alger</p> <p><b>Rédaction</b> : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger</p> <p>Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02</p> <p><b>Direction de la publicité</b> : Tél-Fax : 023 54 23 04</p> <p>بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL</p> <p>Compte N° : 005001114002013631013</p>	<p><b>Anep</b> Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59</p> <p><b>Diffusion</b> Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA</p>	<p>• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.</p>
	<p>www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com</p>		<p>L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz</p>	

## Conseil des ministres

# Relance de l'industrie et promotion des investissements agricoles au menu

Le Conseil des ministres tiendra, ce dimanche, sa réunion périodique par visioconférence sous la présidence de Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale.



« À l'ordre du jour de cette réunion figurent plusieurs exposés ministériels relatifs à la Mémoire nationale, au Plan de la relance de l'industrie nationale, la promotion des investissements agricoles dans le Sud et la numérisation de l'administration. L'évolution de la situation sanitaire nationale dans les volets, lutte contre la propagation du coronavirus et industrie pharmaceutique ainsi que les perspectives de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et le système environnemental des start-up seront également à l'ordre du jour de la réunion. Le président de la République a affirmé récemment que la crise que traversent l'Algérie est conjoncturelle et non structurelle. Cela laisse supposer que la roue de l'économie nationale, affectée par la pandémie du coronavirus et la chute des prix du pétrole, sera relancée prochainement. Cette crise sanitaire et pétrolière a créé en Algérie une situation dif-

ficile, mais loin d'être catastrophique. Pour le président de la République, l'Algérie pourra avoir dans deux années une croissance économique forte pour peu que des hommes d'affaires intègres s'impliquent. Partant de ce constat, le Gouvernement compte mettre tous les atouts de son côté pour gagner le pari de la relance de la machine économique en veillant à la levée de tous les verrous se dressant devant les investisseurs nationaux et étrangers à travers la loi des Finances complémentaire qui constituera le début d'une rupture et l'occasion de construire un système économique réel. Pour ce faire, le Premier ministre a assuré que tous les verrous qui empêchent l'investissement national et étranger vont disparaître, dans le cadre de LFC, assurant que ce texte va donner une nouvelle dynamique et une autre vision à l'investissement. Cette loi va être le début d'une rupture progressive et de la construction d'un système économique

réel et elle va mettre un terme à tout ce qui a été fait pour bloquer les investissements et pour empêcher l'Algérie de construire une réelle économie», avait-il expliqué. Il est question, dans le cadre du premier axe, de développer la ressource humaine, de reconstruire le système national de santé, de réformer l'école et de l'université algérienne. Le deuxième axe portera, quant à lui, sur la transition énergétique et l'exploitation des énergies renouvelables afin de ne plus dépendre de la rente pétrolière, tandis que le troisième axe sera focalisé sur l'édification de l'économie de la connaissance dans l'objectif de moderniser le pays. «Ce sont-là des objectifs nobles auxquels les Algériens doivent croire et pour lesquels ils sont appelés à travailler pour redonner à notre pays un rôle sur le plan international et sa place qu'il mérite», avait relevé, le Premier ministre Abdelaziz Djerad, tout en faisant remarquer que l'Algérie dispose de compétences et d'une élite en mesure de concrétiser ces projets et de relever le défi du développement. Assurant que le Gouvernement avait établi un diagnostic sur la situation de l'économie nationale, l'intervenant a mis en exergue la vision de l'Exécutif de procéder de manière «sereine» pour «ne pas refaire les erreurs du passé» en vue de mettre en place une «approche pragmatique» devant permettre de sortir le pays d'une crise multidimensionnelle. Il a ajouté dans ce sillage que le pays dispose de moyens financiers suffisants pour dépasser la crise économique, mettant en avant l'adoption d'une approche «pragmatique et réaliste» par le Gouvernement qui tient compte des difficultés actuelles, appelant les Algériens au dialogue et au patriotisme ainsi qu'à tenir compte de la volonté politique pour reconstruire leur pays. En effet, les mesures prises par les Pouvoirs publics pour la prévention et la lutte contre la pandémie, impactent directement la vie économique et l'emploi, ce qui nécessite une solidarité nationale d'envergure pour le maintien de l'activité économique, la préservation de l'emploi et la prise par l'État des

mesures de régulation rendues nécessaires par cette conjoncture. En tenant compte des différentes mesures déjà mises en œuvre par les Pouvoirs publics dans les domaines bancaire, fiscal, parafiscal et des marchés publics, l'effort commun devra s'orienter d'abord sur l'évaluation, par secteur d'activité, des impacts de la crise sanitaire sur la situation financière et de l'emploi des entreprises. La concertation devra être focalisée également sur le maintien de l'activité économique dans le strict respect des mesures de prévention et de lutte contre le coronavirus ainsi que la prise des mesures pour la survie des entreprises impactées et la préservation de l'outil national de production et de réalisation. Le troisième thème de la concertation portera sur les modalités de mobilisation et de gestion de la sphère économique face à cette conjoncture exceptionnelle que traverse le pays, afin de sauvegarder l'emploi et préparer la reprise de la croissance. Dans ce contexte, et pour assurer la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures, le président de la République avait appelé à prioriser l'investissement dans les produits agricoles assurant la sécurité alimentaire du pays.

Il s'agit ici d'encourager les filières céréalières, notamment, le maïs, ainsi que les filières à même de couvrir les besoins nationaux en sucre, huile et céréales. Il avait chargé, à ce propos, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural de mettre en place, à court terme et avant la fin de l'année en cours, un mécanisme sous forme d'un office ou autres en vue de relancer et promouvoir les investissements agricoles qu'ils soient nationaux, étrangers ou mixtes. En outre, le président de la République, a affirmé que le recul des recettes algériennes d'exportation des hydrocarbures était une réalité liée à l'évolution de la pandémie du coronavirus que connaît le monde», assurant que «nous devons nous préparer sérieusement afin de surpasser les répercussions de la crise économique mondiale».

T. Benslimane

## Coronavirus

## L'Algérie priorise le principe de «la sécurité démocratique», affirme Charfi

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a affirmé, mercredi, que l'Algérie avait fait sien le principe de «la santé du citoyen avant tout» dans l'appréhension de la pandémie de Covid-19, soulignant l'impératif d'un «Consensus national» au sujet d'un éventuel report des échéances électorales en raison de cette pandémie. L'Algérie a fait sien le principe de «la santé du citoyen algérien avant tout», reléguant au second plan les objectifs matériels, à travers le maintien des mesures de confinement sanitaire et la suspension de toute activité économique, jugée non indispensable ou vitale, pour l'heure», a-t-il souligné ; lors d'une réunion de concertation, par visioconférence, des organismes en charge de l'organisation et de la gestion des élections dans les pays de l'Union africaine (UA), consacrée «aux effets du nouveau coronavirus sur les échéances électorales dans les pays africains». Rappelant que l'Algérie avait été parmi les premiers pays à suspendre les manifestations sportives et culturelles et à imposer un confinement sanitaire, Mohamed Charfi a salué l'esprit de solidarité des Algériens dans la lutte contre cette pandémie, notamment à travers les caravanes de solidarité en faveur de la population de la wilaya de Blida, placée en confinement total. Concernant le thème de la réunion, Mohamed Charfi a estimé que «le problème qui reste posé c'est la possibilité d'effectuer une évaluation objective des impacts du nouveau coronavirus sur le respect de l'agenda des échéances électorales actuelles», précisant que «l'enjeu n'est pas de fixer aléatoirement des dates d'élections, mais de s'adapter pour vivre avec le virus». Il a fait observer, à ce propos, que le report éventuel des rendez-vous électoraux est subordonné

à la problématique de la cause «à caractère urgent ou/et exceptionnel», rappelant que les élections dans les régimes démocratiques constituent «un trait d'union entre course politique et décideurs, qui ne peuvent prendre seuls la décision de reporter les élections». «Nous devons parvenir à un consensus national» à ce sujet, a-t-il expliqué. Le président de l'ANIE a mis l'accent sur l'impératif de mettre en œuvre les mesures de prévention pour assurer le bon déroulement de l'échéance électorale en cas de confirmation des dates des agendas électoraux à la lumière de cette situation (COVID-19). Une situation qui entraînera la réduction du nombre des électeurs dans l'espace électoral, d'où la nécessité de doubler le nombre des bureaux de vote et de prévoir une baisse du nombre des électeurs par peur de cette pandémie.

À ce propos, il a proposé le recours à la prolongation de la période du scrutin et le changement du mode de légitimation en faisant abstraction du taux de participation, dans ce cas. Il a appelé, dans ce sens, à ériger «la sécurité démocratique» en principe fondamental dans les textes constitutifs des pays car, a-t-il dit, «il ne saurait y avoir de sécurité sans démocratie et vice versa». Ce principe «a été concrétisé sur le terrain en Algérie, grâce à la fusion positive, fruit de la philosophie de sécurité adoptée par les autorités algériennes à travers l'association du mouvement populaire, illustré par le Hirak du 22 février 2019, à la gestion du processus électoral qui a conduit à la création de l'ANIE. Rappelant que l'ANIE a pris en charge la préparation et l'organisation de l'élection présidentielle historique du 12 décembre 2019, Mohamed Charfi a soutenu que tous les acteurs politiques et les observateurs «ont reconnu la transparence, la liberté et la régularité» de



cette Présidence qui a «ouvert la voie à une nouvelle ère de démocratie». Il a conclu en affirmant que le capital de confiance dont lequ'il a puisé l'État après cette échéance, a conduit les hautes autorités du pays à proposer la constitutionnalisation de cette Autorité, qui figure, désormais, parmi les fondements démocratiques garants du pays».

A. S.

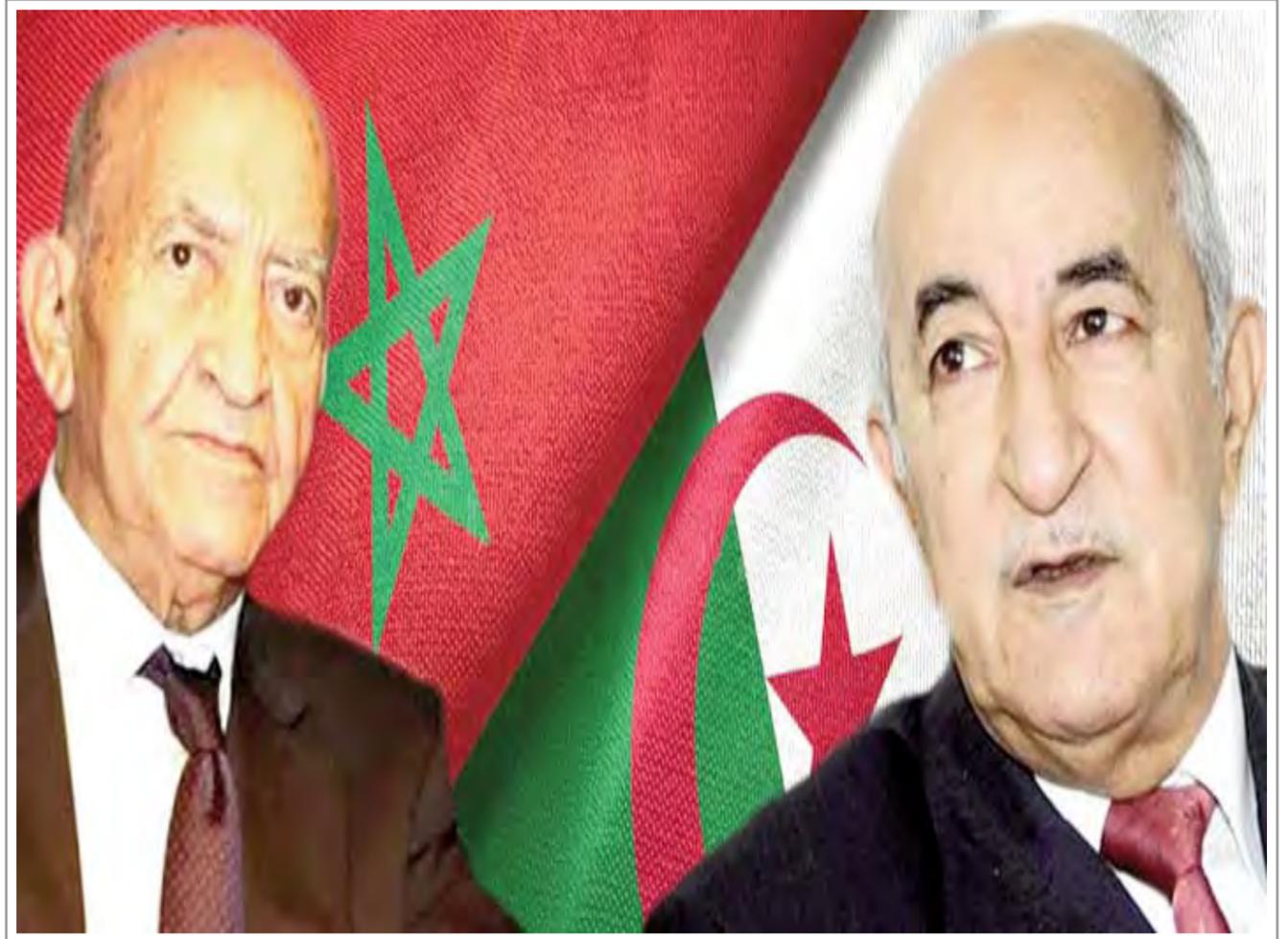
# Décès de l'ancien Premier ministre marocain Abderrahmane El Youssoufi Tebboune rend hommage à un «homme d'État chevronné» et un «militant maghrébin exemplaire»

Une des grandes figures de la vie politique marocaine, l'ex-Premier ministre, Abderrahmane El Youssoufi, choisi en 1998 par le roi Hassan II afin de diriger un «Gouvernement d'alternance», est décédé, avant-hier, à l'âge de 96 ans, selon l'agence marocaine de presse MAP.

Célèbre pour son engagement pour l'indépendance du royaume puis contre le régime du roi Hassan II pendant les années de plomb, il est le seul chef d'opposition du monde arabe à avoir fait le pari de la réforme au sein d'un Gouvernement de coalition, après des années de lutte et d'exil. L'ex-militant socialiste a été inhumé, ce vendredi après-midi, à Casablanca «en présence d'un nombre restreint des proches du défunt en raison du contexte exceptionnel de l'état d'urgence sanitaire», selon la MAP. Plusieurs personnalités marocaines ont rendu hommage à cet avocat de formation, qui a «marqué l'histoire politique nationale» et «joué des «rôles clés» dans le processus de réforme politique», comme l'a dit l'actuel Premier ministre Saad-Eddine El Othmani. Un hommage lui a aussi été rendu par le président algérien Abdelmadjid Tebboune qui a salué un «homme d'État chevronné» et un «militant maghrébin exemplaire».

**Le Président Tebboune rend hommage à un «homme d'État chevronné» et un «militant maghrébin exemplaire»**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, vendredi, un message de condoléances à la famille de l'ancien Premier ministre marocain, Abderrahmane El Youssoufi, décédé à l'âge de 96 ans, dans lequel il affirme que le défunt était un «homme d'État chevronné» et un «militant maghrébin exemplaire». Voici la traduction APS du texte intégral du message : «Au nom d'Allah Clément et miséricordieux : «Il est, parmi les croyants, des hommes qui ont été sincères dans leur engagement envers Allah. Certains d'entre eux ont atteint leur fin, et d'autres attendent encore, et ils n'ont varié aucunement (dans leur engagement)». J'ai appris avec une profonde tristesse et une grande affliction le décès tragique du grand militant maghrébin, le maître Abderrahmane El Youssoufi, que Dieu ait son âme, après une longue vie politique qu'il a consacrée à défendre la classe ouvrière, les valeurs de la Liberté et de la Justice, portant ses convictions partout où il se rendait, jusqu'à ce qu'il rende l'âme et soit rappelé, aujourd'hui, auprès de Dieu. Les Algériens se rappellent encore que le leader maghrébin, feu Abderrahmane El Youssoufi, était parmi les premiers à avoir soutenu la Guerre de Libération nationale bénie, dès son déclenchement, et coopéré avec ses dirigeants, vu qu'il était en contact permanent avec eux pour libérer la région de l'occupation étrangère abominable. Il a, d'ailleurs, écrit cela dans ses mémoires, citant à titre particulier les Martyrs : Larbi Ben M'Hidi et Mohamed Boudiaf, que



Dieu ait leurs âmes. Durant son parcours militant, le regretté Abderrahmane El Youssoufi, que Dieu ait son âme, a séjourné, à différentes reprises, en Algérie, des séjours qui ont permis à tous ceux qui ne le connaissaient pas de découvrir en lui les qualités d'un homme d'État chevronné et d'un militant maghrébin exemplaire qui œuvre avec dévouement à jeter les passerelles de fraternité et de coopération entre les peuples maghrébins et aspire par la force du croyant sincère à réaliser le rêve des générations successives de bâtir l'édifice de l'Union du Maghreb arabe uni qui sert l'intérêt de ses peuples dans la solidarité, la fraternité et la paix, loin de toutes influences étrangères qui s'opposent à leurs ambitions légitimes. Pour honorer son âme, l'actuelle génération des jeunes du Grand Maghreb arabe se doit de poursuivre ses efforts inlassables pour réaliser ce rêve pour lequel a milité le défunt Abderrahmane El Youssoufi aux côtés d'une élite d'Hommes du Maghreb arabe. Puisse Dieu Le Tout-Puissant accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis. Je vous présente, en mon nom personnel et au nom du peuple algérien mes sincères condoléances et l'expression de ma compassion. «Tout ce qui est sur la Terre est périssable, seule perdurera la Face de ton Seigneur, auréolée de majesté et de gloire».

## Militant de la première heure

Ce militant socialiste, célèbre pour son engagement pour l'indépendance du pays puis contre le régime du roi Hassan II durant les années de plomb, est le seul chef d'opposition du monde arabe à avoir fait le pari de la réforme au sein d'un Gouvernement de coalition, après des années de lutte et d'exil. Premier ministre de 1998 à 2002, une période de transition entre le règne de Hassan II et son fils Mohammed VI, Abderrahmane El Youssoufi avait été hospitalisé, dimanche, dans une clinique de Casablanca où il avait été admis en réanimation, selon la MAP. Son retrait de la vie politique en 2003 avait été interprété comme un constat d'échec de la transition vers la monarchie parlementaire promise par la dynastie alaouite. Il s'était alors astreint au silence, jusqu'à la publication de ses Mémoires, au printemps 2018. Son Récit du passé évoque, notamment la disparition non élucidée de son compagnon de lutte Mehdi Ben Barka, un opposant historique de Hassan II enlevé à Paris le 20 octobre 1965 et dont le corps n'a jamais été retrouvé. À ce poste, il avait, notamment mené avec Hassan II une longue négociation pour tourner la page du passé, obtenant en outre, en 1994 une amnistie générale pour tous les détenus et exilés politiques. Il avait lui-même été arrêté deux fois durant «les années de

plomb», en 1960 et 1963, libéré en 1964 avant de choisir l'exil. Ses années en France, de 1965 à 1981 ont été marquées par son engagement politique au sein du parti qu'il avait fondé avec Mehdi Ben Barka et par sa participation à la création de l'Organisation arabe des Droits de l'Homme, une ONG basée au Caire. Premier ministre de 1998 à 2002, une période de transition entre le règne d'Hassan II et son fils Mohammed VI, Abderrahmane El Youssoufi avait été hospitalisé, dimanche passé, dans une clinique de Casablanca où il avait été admis en réanimation, selon la MAP. Son retrait de la vie politique en 2003 avait été interprété comme un constat d'échec de la transition vers la monarchie parlementaire promise par la dynastie alaouite. Il s'était alors astreint au silence, jusqu'à la publication de ses mémoires, au printemps 2018. Son Récit du passé évoque notamment la disparition non élucidée de son compagnon de lutte Mehdi Ben Barka, un opposant historique de Hassan II enlevé à Paris le 20 octobre 1965 et dont le corps n'a jamais été retrouvé. Né à Tanger le 8 mars 1924, El Youssoufi avait rejoint le mouvement indépendantiste alors qu'il était étudiant à Rabat. Il a pris en 1992 la tête de l'Union socialiste des Forces populaires (USFP) après avoir milité pendant des années au sein de ce parti de gauche.

Ahsene Saaid /Ag.

## Massacres du 17 Octobre 1961 en France

# Une tragédie et un crime contre l'humanité

*Les crimes perpétrés par la police française contre des manifestants algériens pacifiques le 17 octobre 1961 à Paris demeurent, à ce jour, l'un des plus grands massacres des civils commis en Europe au XXe siècle, selon des universitaires, des chercheurs et des historiens.*

Il s'agit de la répression d'Etat la plus violente de l'histoire contemporaine en Europe, ont relevé des historiens qui continuent, 59 ans plus tard, de recueillir des témoignages terrifiants sur des crimes odieux, cristallisant ainsi toute l'horreur et l'atrocité du colonialisme français en Algérie. «Ces crimes ont un nom et sont clairement désignés comme des crimes contre l'humanité, comme crimes de guerre dans d'autres cas et comme crimes d'Etat», pour reprendre les propos de l'historien et politologue français, Olivier Le Cour Grandmaison. En ce mardi 17 octobre 1961, soit une année après les sanglantes et meurtrières manifestations du 11 décembre 1960, des milliers d'Algériens étaient sortis manifester pacifiquement pour protester contre le couvre-feu discriminatoire, imposé par le tristement célèbre sanguinaire préfet de police de Paris, Maurice Papon. Ces manifestations pacifiques étaient également organisées à l'appel lancé par la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN) pour une grande mobilisation pacifique, suite à plusieurs cas de violence policière et de tueries contre la communauté algérienne. Mais dans la soirée de cette sinistre journée, les rues de Paris étaient jonchées de corps d'innocents algériens, dont un grand nombre fut jeté vivant dans les eaux glaciales de la Seine, alors que d'autres ont été exécutés sommairement par balle, battus à mort ou pendus aux arbres des bois de Vincennes, en exécution des ordres de Maurice Papon, qui, lui-même, appliquait les instructions dictées par les plus hautes autorités de la France de l'époque. En fait, cette répression avait débuté bien avant, vers le mois de septembre 1961, avec des contrôles policiers que les Algériens subissaient, assortis d'insultes, de brimades et de rétentions de plusieurs jours, selon des historiens qui ont relevé durant cette période plusieurs décès d'Algériens signalés et dont les cadavres étaient retrouvés sur la voie publique, selon des témoignages. Si ces massacres avaient dévoilé à l'opinion publique mondiale le véritable visage de la France coloniale qui se vante des valeurs d'humanité et de justice, ils auront cependant mis en évidence toute la détermination des Algériens, où qu'ils se trouvent, et leur attachement à l'indépendance du pays, en portant la Révolution sur le sol de l'occupant. Pour ce qui est des chiffres, l'Association des moudjahidine de la Fédération du FLN en France 1954-1962 a fait savoir que la chasse à l'homme sanglante, déclenchée contre les Algériens, a été accompagnée de 12 000 à 15 000 interpellations, dont 3000 envoyés en prison, tandis que 1500 ont été refoulés vers leurs douars d'origine. Des chiffres corroborés par des historiens, qui parlent de 300 à 400 morts par balle, par coups de crosse ou par noyade dans la Seine, de 2400 blessés et de 400 disparus suite à une sauvage répression policière. Une férocité qui avait fait écrire à deux historiens britanniques, Jim House et Neil Mac Master, dans *Les Algériens, la République et la terreur d'Etat* (paru en 2008), qu'il s'agit de «la répression d'Etat la plus vio-



lente qu'ait jamais provoquée une manifestation de rue en Europe occidentale dans l'histoire contemporaine». L'historien français, Jean-Louis Planché, avait également affirmé que «c'est le plus grand massacre en Europe, en temps de paix, d'une population civile». Pour la reconnaissance de ces crimes d'Etat par la France officielle, ils ont été tus par la France officielle pendant plusieurs années. L'historien Jean-Luc Einaudi, décédé en 2014, avait fait remonter de la mémoire collective en France ces massacres dans son ouvrage *La Bataille de Paris*, dans lequel il raconte l'histoire de «ce massacre oublié pendant des décennies, refoulé par la conscience collective, étouffé par le gouvernement». Grâce à ses recherches, il était parvenu à dévoiler une bonne partie des dessous de ces tragiques événements, devenant le premier à divulguer une liste de 390 Algériens assassinés le 17 octobre 1961. Dans un autre témoignage, l'historien et universitaire français, Olivier Le Cour Grandmaison, a estimé que ce serait une erreur de vouloir porter le chapeau à Papon seul, soulignant que les massacres du 17 Octobre 1961 «doivent être reconnus par l'Etat français, responsable et coupable». «Cela passe, entre autres, par la reconnaissance qu'un crime d'Etat a bien été perpétré en cette journée d'octobre 1961», a ajouté le co-auteur de l'ouvrage collectif, *Le 17 octobre 1961 : un crime d'Etat à Paris*. L'ancien président français, François Hollande,

avait déclaré, en 2012 à la veille du 51e anniversaire de ces massacres, que la France «reconnait avec lucidité» la «tragédie» qu'a constitué la «répression sanglante» d'Algériens qui manifestaient pour leur droit à l'indépendance. Il s'agissait alors de la première reconnaissance officielle de la «responsabilité» de l'Etat français dans la répression d'un événement qui s'était déroulé pendant la période coloniale. Aussi, le discours prononcé par François Hollande devant le Parlement algérien lors de sa visite en Algérie en 2012 reste la seule réaction officielle de la France à ces massacres. Toutefois, pour l'historien Gilles Manceron, il reste du travail aux historiens pour mieux comprendre comment un tel crime d'Etat a pu être commis et quelles sont les responsabilités du Premier ministre de l'époque, Michel Debré, lequel avait convoqué un Conseil interministériel pour décréter un couvre-feu contre les Algériens. «Il faut que les archives, qui concernent les plus hautes instances de l'Etat à cette période, en particulier les Conseils des ministres et le Conseil interministériel, soient accessibles», a-t-il exigé. S'agissant de l'actuel président français, Emmanuel Macron, Le Cour Grandmaison a fait observer : «Comme ses prédécesseurs, une fois installé à l'Elysée, Macron s'est bien gardé de réitérer ses dires», faisant référence aux propos tenus auparavant, lors de sa campagne électorale. En effet, en 2017 Emmanuel Macron s'était contenté d'un tweet en écrivant que «le 17 octobre 1961 fut le jour d'une répression violente de manifestants algériens», a commenté encore Le Cour Grandmaison. Du côté algérien, le militant et moudjahid Mohamed Ghafir, dit Moh Clichy, un des acteurs au sein de la Fédération de France du FLN, a estimé que le 17 octobre 1961 à Paris avait contraint le président français de l'époque, Charles de Gaulle, à retourner à la table des négociations avec le Gouvernement provisoire algérien (GPRA), ce qui avait permis de marquer des avancées considérables pour l'indépendance de l'Algérie. Pour sa part, Ali Haroun, responsable politique à la Fédération de France du FLN, a souligné que les massacres du 17 Octobre 1961 demeurent «une source de fierté pour tous les Algériens, car ils représentent un précédent historique» dans la mesure où ces manifestations avaient permis de remporter la bataille contre la France en terre française. Aujourd'hui, 59 ans après ces horribles massacres, les Algériens, notamment ceux établis en France, continuent de les évoquer et de les commémorer dans la douleur, car il s'agit paradoxalement d'une tragédie et d'un crime contre l'humanité commis par une République fondée sur le triptyque «Liberté, Egalité, Fraternité».

A. S.



# Banque mondiale 376 millions USD pour l'autonomisation des femmes

La Banque mondiale a approuvé le déblocage de 376 millions USD (224 milliards FCFA) en faveur de la phase 2 du projet SWEDD (Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend), une initiative régionale lancée en 2014 visant à l'autonomisation des femmes au Sahel.

Ce nouvel appui, le quatrième de la BM en faveur du projet SWEDD, permettra de façon générale de renforcer le capital humain en Afrique et d'améliorer les résultats de la région en matière de développement humain, selon un communiqué de la Banque. Il porte l'investissement total de la Banque mondiale en faveur du SWEDD à 680 millions de dollars auxquels s'ajoutent 10 millions d'euros supplémentaires investis par l'Agence française de développement (AFD) au titre d'un financement parallèle, souligne la même source. La phase 2 du projet permettra d'intensifier les activités en cours en Côte d'Ivoire, au Mali, en Mauritanie et au Tchad, et accueillera deux nouveaux pays, le Cameroun et la Guinée qui bénéficieront respectivement de 75 mil-

lions de dollars et 60 millions de dollars du financement total. De manière générale, le projet continuera à investir dans des activités qui ciblent les adolescentes et leurs communautés afin d'améliorer les compétences psychosociales et les connaissances des jeunes filles en matière de santé, de les maintenir à l'école et d'élargir leurs perspectives économiques. Le projet SWEDD s'inscrit dans la ligne de l'agenda 2063 de l'Union africaine ainsi que des stratégies nationales des pays bénéficiaires. Il contribue également à la stratégie d'aide à l'intégration et à la coopération régionale du groupe de la Banque mondiale qui met l'accent sur le développement du capital humain et l'émancipation économique des femmes.

Y. D.



## ONU

### La COP26 pour le climat repoussée à fin 2021



La COP26, jugée cruciale dans la lutte contre le changement climatique et qui devait se tenir en novembre 2020 à Glasgow, a été repoussée d'un an, en raison de l'épidémie du Covid-19. Ce nouveau report d'un grand rendez-vous pour l'environnement a été demandé par le Royaume-Uni, avait fait savoir l'ONU mercredi. Cette demande a été validée jeudi et la 26e Conférence des parties se tiendra du 1er au 12 novembre 2021, selon le compte Twitter de la COP26, en concertation avec la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC) et l'Italie, partie-

naire de ce sommet. La COP26 avait été repoussée sine die dès avril. Selon le journal britannique *The Guardian*, il a été imaginé pendant un temps «que le sommet pourrait être convoqué dans les trois premiers mois de 2021». Mais le Royaume-Uni estimait «qu'un délai beaucoup plus long est nécessaire», selon le journal. Environ 30 000 personnes, dont 200 chefs d'Etat et de gouvernement, étaient attendues à ce sommet de 11 jours, crucial pour tenter de limiter la hausse des températures dans le monde. Cette décision «est la bonne, étant donné que la santé publique doit être la priorité abso-

lue», a commenté Alden Meyer, spécialiste en négociations climatiques. «Mais la pandémie du coronavirus n'a pas mis la crise climatique sur pause», a-t-il averti, alors que les événements climatiques extrêmes se multiplient. Le nord de l'Inde suffoque actuellement sous une canicule, après le sud-est de l'Europe et le Proche-Orient. «Nous avons une occasion unique de reconstruire des sociétés plus durables, équitables, résilientes et saines, au moment où les pays relancent leurs économies», complète Andrew Steer, président de l'Institut de recherche World Resources Institute (WRI). «Il est à présent essentiel que les pays utilisent ce délai supplémentaire et s'assurent que leurs plans de relance économique soient judicieux du point de vue climatique», renchérit Mohamed Adow, directeur de Power Shift Africa. L'Accord de Paris, signé en 2015, prévoit de limiter le réchauffement climatique mondial bien en dessous de 2° C, voire 1,5° C. Mais on est loin du compte : le monde a déjà gagné environ +1 C depuis l'ère pré-industrielle, entraînant une multiplication des catastrophes climatiques. Selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), si les émissions de gaz à effet de serre se poursuivent au rythme actuel, le thermomètre pourrait grimper de 3,4 à 3,9° C d'ici la fin du siècle. Même si les Etats signataires de l'Accord de Paris res-

pectent leurs engagements, le mercure montera de 3,2° C. Cet accord prévoit une révision des engagements des Etats en 2020. Pour l'instant, seuls dix d'entre eux l'ont fait, qui représentent à peine 2,9% du total des émissions de CO2, selon le WRI. Parmi les derniers en date, le Rwanda. Cent-cinq Etats, situés principalement en Afrique et en Amérique centrale et du Sud et représentant 15% des émissions, ont prévu d'augmenter leur ambition et leurs actions en faveur du climat. Manque à l'appel de gros pollueurs, comme les Etats-Unis (qui ont prévu de quitter l'Accord de Paris fin 2020), la Chine ou encore la Russie. 2020 devait être une année cruciale pour l'environnement avec la tenue de la COP26 pour le climat, mais aussi de la COP15 pour la biodiversité. Cette réunion de la Convention de l'ONU sur la diversité biologique doit permettre d'établir un plan mondial pour protéger et restaurer les écosystèmes, indispensables à l'humanité, d'ici 2050, après l'échec des objectifs qui avaient été adoptés en 2010 pour la décennie écoulée. Prévue en octobre à Kunming, en Chine, elle pourrait ne pas se tenir avant mai 2021, selon une source proche du dossier. Le congrès de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui devait se dérouler à Marseille du 11 au 15 juin, a lui été décalé à janvier 2021.

## UE

### Nouvelle conférence de donateurs pour financer un vaccin

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, va organiser une nouvelle conférence de donateurs au mois de juin afin de lever des fonds pour un vaccin contre le nouveau coronavirus, a-t-elle annoncé jeudi.

La première conférence qui avait eu lieu le 4 mai avait permis de recueillir 7,4 milliards d'euros pour financer la recherche d'un vaccin contre le Covid-19. Cette deuxième édition doit avoir lieu le 27 juin. Elle sera précédée d'une campagne pendant tout le mois de juin à laquelle se joindront des personnalités et des stars. «Nous

devons développer un vaccin et le distribuer dans le monde entier aussi rapidement que possible», a déclaré Mme Von Der Leyen dans un message vidéo, soulignant qu'une quarantaine de pays avait déjà donné des fonds pour ce vaccin. «Nous devons accélérer la recherche et le développement d'un vaccin.

Cela prend généralement jusqu'à 10 ans mais nous ne pouvons pas attendre si longtemps», a-t-elle ajouté. Les Etats-Unis, tout comme la Russie et l'Inde, avaient été les grands absents de la conférence de mai. Une quinzaine de pays ont déjà confirmé leur participation à cette nouvelle

campagne de dons dont la France, l'Autriche, le Canada, l'Allemagne, le Mexique, l'Arabie Saoudite ou le Royaume-Uni. L'acteur australien, Hugh Jackman, et l'actrice américaine, Miley Cyrus, ont soutenu jeudi l'appel à la mobilisation de la présidente de la Commission. La chanteuse Madonna, Bill et Melinda Gates avaient notamment participé à la dernière conférence. «Cette pandémie a touché le monde entier, nous devons nous assurer que chacun, partout, dispose de solutions pour y faire face», a déclaré la chanteuse.

Yasmine D. /Ag.

## Algérie Poste

# La disponibilité du réseau postal assuré à 97,3% pendant le Ramadhan

Algérie Poste a assuré, durant le mois de Ramadhan, une «disponibilité de 97,3% de son réseau postal», atteignant ainsi «largement» l'objectif de la continuité du service postal durant ce mois sacré, «en dépit de tous les risques encourus et les difficultés éprouvées en cette période de pandémie du coronavirus (Covid-19)», selon un bilan de l'opérateur rendu public samedi.

«Algérie Poste constate que l'objectif de la continuité du service postal durant le mois sacré de Ramadhan 2020 a été largement atteint grâce aux efforts de ses employés qui ont assuré, sans aucun moment de relâche, leurs services, notamment au niveau du front office, et ce, en dépit de tous les risques encourus et les difficultés éprouvées en cette période de pandémie du coronavirus (Covid-19)», précise la même source. Pour l'opérateur public, «le fonctionnement du réseau postal durant la période allant du 24 avril au 23 mai 2020 (correspondant au mois sacré du Ramadhan) a connu une situation doublement exceptionnelle en raison de la mise en place, par les pouvoirs publics, des mesures préventives de confinement afin de limiter la propagation de la pandémie du coronavirus, impliquant notamment la réduction des effectifs, et des horaires des ouvertures des bureaux de poste et imposant ainsi le déploiement d'un plan spécial pour la continuité de l'activité postale». «Etant un service vital du quotidien du citoyen, Algérie Poste a pu assurer, durant toute cette période, une disponibilité générale du réseau postal de l'ordre de 97,3%, représentant le nombre moyen de bureaux de poste ayant ouvert continuellement leurs guichets au public, et opérant avec une haute disponibilité technique grâce, notamment, à la refonte de l'architecture réseau et télécom de l'établissement et l'amélioration de la connectivité des bureaux de poste, augmentée à 2 mégas au cours de l'exercice 2019», ajoute-t-on. Algérie Poste a dévoilé, en outre, les chiffres de son activité postale, durant ce mois sacré, qui comme chaque année, selon cet opérateur, sont caractérisés par «la hausse et la concentration» des transactions financières et les besoins en liquidité de ses clients. Selon Algérie Poste, le nombre total des opérations

(toutes opérations confondues), durant ce mois de Ramadhan, était de l'ordre de «86 081 712 avec une moyenne de 3 443 268 transactions/jour et un pic de 6 277 161 transactions, enregistré durant la journée du 20 mai». Le montant total des opérations de retrait a été, quant à lui, de l'ordre de «340,7 milliards DA avec une moyenne journalière de 10,9 milliards DA et un pic de 28 milliards DA enregistré durant la journée du 21 mai». L'opérateur a relevé que les retraits des fonds enregistrés sur le parc des guichets automatiques des banques GAB d'Algérie Poste représentent «28% des opérations globales de retraits, contre 22% enregistrés durant la même période de l'exercice précédent», indique le communiqué, ajoutant que la mise en service et la généralisation des bureaux de poste ambulants a participé «efficacement» à la diminution de la pression sur les guichets et les GAB, notamment dans les grandes villes, «tout en respectant l'obligation de distanciation sociale imposée durant cette période». Ainsi, le nombre total des opérations de retrait enregistrées dans les 57 bureaux mobiles déployés en 2020 est de l'ordre de «154 385 opérations contre 7275 opérations enregistrées par 18 bureaux mobiles déployés en 2019». En ce qui concerne l'activité du courriers-colis, Algérie Poste indique qu'elle a pu mettre en place, «grâce à son nouveau parc roulant acquis durant l'exercice 2018 et l'engagement de son personnel, un plan d'acheminement et de distribution exceptionnel, notamment pour servir la région du Sud, et ce, suite à l'arrêt des vols des diverses compagnies aériennes», soulignant que les catégories d'envois acheminés ont concerné les carnets de chèque, cartes Edahabia et code pins, courrier des autorités, administrations et institutions étatiques. Il est relevé que, durant le Ramadhan, «3 opérations



d'acheminement exceptionnels au profit des wilayas frontalières, notamment Béchar, Adrar, Tindouf et Tamanrasset, ont été effectuées ayant permis l'acheminement notamment de 292 298 carnets de chèque (CH 28) et de 144 190 cartes Edahabia et code pins». Pour Algérie Poste, «ces résultats satisfaisants ont pu être enregistrés durant cette période de grande affluence grâce, notamment, au respect rigoureux des horaires d'ouverture des bureaux de poste, y compris pendant les journées de vendredi où l'établissement a décidé d'ouvrir ses guichets aux citoyens pour assurer le paiement des salaires et pensions à la veille

du Ramadhan et de l'Aïd El Fitr». Sur un autre plan, Algérie Poste indique avoir «affirmé son engagement social, en contribuant à l'opération de solidarité Ramadhan 2020, au profit de 1 678 777 bénéficiaires d'un montant total de 16 615 880 231,90 DA d'aides financières». Algérie Poste a salué «les efforts et l'engagement de son personnel qui, comme à chaque fois, démontre son dévouement dans l'accomplissement de ses missions pour atteindre les objectifs tracés par son entreprise et ainsi réaliser un bilan des plus satisfaisants».

Moussa O. /Ag.

## Pétrole

## Les cours se redressent alors que la production américaine se replie



Les prix du pétrole ont fini en hausse vendredi après la parution d'un rapport montrant une nouvelle baisse des forages de puits de pétrole aux Etats-Unis. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet, dont c'est le dernier jour de cotation, a grappillé 4 cents pour finir à 35,33 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance a gagné 1,78 dollar, ou 5,3%, pour terminer à 35,49 dollars. Il termine ainsi au-dessus du seuil des 35 dollars pour la première fois depuis mars. En baisse pendant la majeure partie de la journée, les cours du pétrole ont gagné du terrain après la publication en fin de séance d'un rapport hebdomadaire de la

société Baker Hughes montrant que le nombre de puits forant du pétrole aux Etats-Unis avait baissé pour la 11e semaine de suite. Ce repli suggère que la production, qui s'est déjà nettement contractée après avoir atteint un niveau record mi mars, devrait encore baisser dans les semaines à venir. Le nombre de puits de pétrole en cours de forage s'affiche désormais à 222 unités, contre 683 unités mi-mars. C'est à ce moment que les Etats-Unis ont commencé à imposer des mesures visant à enrayer la propagation du Covid-19, faisant chuter la demande en énergie et, par ricochet, les cours du brut. L'Organisation des pays exportateurs de

pétrole (Opep) et certains partenaires, dont la Russie, se sont depuis engagés à réduire drastiquement leur production de brut. Sous l'effet du plongeon des prix de l'or noir, de nombreux producteurs américains ont aussi réduit la voilure. Et la demande a commencé à se redresser avec la levée progressive des mesures de confinement : les stocks d'essence aux Etats-Unis ont baissé la semaine dernière. Résultat : le baril de pétrole coté à New York, qui était brièvement tombé fin avril sous zéro dollar, a repris de la vigueur et enregistré en mai la plus forte progression de son histoire : 88%. Il reste toutefois en baisse de 42% par rapport au début de l'année.

## Accusations de prévarication La BAD temporise malgré l'appel

Pressée par Washington d'accepter une enquête indépendante sur son président Akinwumi Adesina, accusé de prévarication, la Banque africaine de développement (BAD) a fait savoir jeudi qu'elle n'avait pour l'heure pris «aucune décision» dans ce dossier. Mardi, le bureau du Conseil des gouverneurs de la BAD a tenu une réunion «pour examiner l'affaire découlant d'une plainte de lanceurs d'alerte contre le président de la BAD», explique dans un communiqué la présidente de ce Conseil, Nialé Kaba, également ministre ivoirienne du Plan et du développement. «Aucune décision n'a été prise tel que fausement véhiculé par certains médias», déclare-t-elle sans donner plus de détails. Des médias avaient annoncé mercredi que le Conseil des gouverneurs avait accepté la

demande formulée par le secrétaire américain au Trésor Steven Mnuchin. M. Mnuchin avait réclamé le 22 mai une enquête «approfondie» et «indépendante» sur les accusations portées contre M. Adesina par un groupe de «lanceurs d'alerte», tels que le «comportement contraire à l'éthique, enrichissement personnel et favoritisme». Le Nigeria, premier actionnaire de la BAD, a apporté jeudi son soutien à M. Adesina, qui est le premier Nigérian à diriger l'institution depuis sa création en 1964. «La demande d'une 'enquête indépendante' sur le président est étrangère aux règles et procédures établies» de la Banque, a écrit la ministre nigériane des Finances, Zainab Ahmed, dans une lettre datée de jeudi et adressée à Mme Kaba. M. Adesina a de son côté clamé son «innocen-

ce» dans un communiqué mercredi et a affirmé qu'il allait «continuer à travailler». «En aucun cas, il n'a été demandé au président (Adesina) de démissionner», a précisé Mme Kaba, alors que certains médias avaient évoqué une possible «mise en retrait». La présidente du Conseil des gouverneurs a aussi indiqué avoir «reçu des lettres de certains (Etats) actionnaires (de la BAD) exprimant des points de vue différents» sur cette affaire. Economiste spécialiste du développement et ancien ministre de l'Agriculture du Nigeria, Akinwumi Adesina, 60 ans, est actuellement le seul candidat pour un second mandat de cinq ans à la tête de l'institution panafricaine de développement. L'élection doit se tenir fin août. Mais sa position apparaît désormais intenable et sa réélection compromise, selon les

observateurs. Le secrétaire américain au Trésor avait exprimé dans sa lettre ses «sérieuses réserves» sur l'enquête interne menée par la BAD qui l'avait conduite début mai à disculper totalement M. Adesina, mis en cause depuis le début de l'année par les «lanceurs d'alerte». La BAD compte 80 pays actionnaires (54 pays africains et 26 non africains, d'Europe, d'Amérique et d'Asie). Elle est la seule institution africaine cotée triple A par les agences de notation financière. La BAD avait réalisé en octobre 2019 une augmentation de capital géante de 115 milliards de dollars (de 93 à 208 milliards de dollars), considérée comme un succès personnel pour M. Adesina. En interne, sa gestion du personnel a cependant causé des remous depuis cinq ans, entraînant le départ de nombreux cadres.

## Médéa

# Hausse de la consommation de produits alimentaires de base en mars et avril derniers

*La consommation de produits alimentaires de base a enregistré, à Médéa, durant les mois de mars et avril derniers, des hausses variant entre 74 et 48%, pour la semoule et 41 et 50%, pour la farine, comparativement au niveau de consommation enregistré en février, en raison du confinement sanitaire, selon les chiffres communiqués par la direction locale du commerce.*

Les quantités de semoule consommées, en mars, ont atteint 9500 q, avant d'augmenter à 18 000 q, en avril, alors que les quantités consommées, en février, étaient de l'ordre de 2500 q, a-t-on révélé. Pour ce qui est de la farine consommée au cours du mois de mars, la même source fait état d'une quantité de 22 000 q, contre 13 000 q, le mois d'avant, confirmant ainsi le maintien de la tendance haussière observée, dès la mi-mars, dopée par la croissance à des niveaux moins importants, toutefois, de la demande locale, a signalé la même source. La hausse constatée, pendant cette période, s'explique, a-t-on affirmé, par la crainte d'une rupture de l'approvisionnement, après l'annonce de la mise en œuvre du dispositif de confinement qui a poussé les ménages à constituer des stocks de produits alimentaires, en particulier la semoule et la farine, pour faire face à cette situation inédite. L'annonce de la suspension provisoire de certaines activités commerciales avait provoqué, au début du confinement, à partir de la mi-mars, une ruée sur ces deux produits de base, malgré l'approvisionnement régulier et permanent du marché en ces produits, a-t-on fait remarquer. S'agissant de l'huile, du sucre et du lait pasteurisé, la Direction du commerce fait état d'une consommation moyenne de 100 quintaux/jour en huile et sucre, toujours au cours des mois de mars et avril,



tandis que pour le lait pasteurisé, la consommation quotidienne était de 110 000 sachets d'un litre, ce qui représente, selon la même source, une consommation mensuelle globale de l'ordre de 2 860 000 sachets de

lait, sans compter les quantités de lait cru, vendues au niveau des crémeries de la wilaya, et consommées également pendant cette période.

Ali B.

## Tizi-Ouzou

## 458 infractions au confinement enregistrées durant le Ramadhan

Un total de 458 infractions aux mesures de confinement partiel (15h à 7h) préventif de la propagation du Covid-19, commises par des piétons, a été enregistré à Tizi-Ouzou par les services de la sûreté de wilaya durant le mois de Ramadhan dernier, selon un bilan

communiqué vendredi. Il a été, également, procédé durant cette même période, a-t-on ajouté de même source, à la mise en fourrière, pour le même motif, de quelque 90 véhicules et 19 motocycles ainsi qu'au retrait de 108 permis de conduire, précisant que «des

dispositions légales ont été engagées» à l'encontre des contrevenants. Sur un autre volet, il est indiqué que 17 accidents corporels de la circulation routière ayant causé des blessures à 19 personnes dont 9 mineurs, ont été enregistrés durant le Ramadhan.

## Aïn Defla

## Des crimes rendus célèbres suite aux aveux de leurs auteurs durant la guerre de Libération

Massacres, dévastations de village, viols, usage de la famine comme arme de guerre, la liste des atrocités commises par l'armée française durant sa conquête coloniale de l'Algérie est assurément longue, certaines ayant été rendues célèbres grâce à des extraits de lettres rédigées de la main même de leurs auteurs. Véritable attentat contre l'humanité, ces barbaries mettent dans l'embarras la classe politique en France dès lors qu'il est question d'un sujet aussi sensible que celui ayant trait au passé colonial de l'Algérie. Pour le Dr Abderahmane Tounsi, enseignant au département d'histoire de la faculté des sciences humaines de l'université Djillali Bounaâma de Khemis Miliana (Aïn Defla), ces lettres confidentielles, dont bon nombre ont été écrites par ces officiers à leurs conjointes, conforte la conviction ayant trait au fait que pour l'Armée coloniale, le plus important était de réaliser ses desseins nonobstant les procédés utilisés. Ayant effectué des recherches sur la guerre d'Algérie au niveau du Service historique de l'armée de terre (SHAT) de Vincennes (Paris) réservés aux archives militaires ainsi

qu'au niveau de l'Archive nationale d'Outre-Mer (ANOM) (Aix-en-Provence), M. Tounsi a eu comme point de mire les crimes commis par l'armée coloniale en Algérie. «A travers des lettres confidentielles, dont nombre ont été écrites par ces officiers à leurs conjointes, mais également à leurs supérieurs hiérarchiques, nous apprenons beaucoup sur ces hommes ainsi que sur leur conduite militaire leur ayant permis de tuer de sang-froid des dizaines, voire des centaines d'innocents», a-t-il témoigné, observant, qu'à lui seul, l'ANOM compte 600 t d'archives d'Algérie qui y sont entreposées. Cet universitaire a soutenu que les auteurs de ces exactions «effectuées avec fierté» visaient la célébrité, observant que certains d'entre eux ont été promus à des grades supérieurs consécutivement à leurs actes macabres. «Souffrant de l'éloignement, nombre de ces militaires, qui mettaient le pied pour la première en Algérie, ne connaissaient même pas le nom du pays qu'ils envahissaient, évoquant tantôt l'Afrique, tantôt le désert, voire le Sahara», a-t-il relevé. Citant le général Tbilissi, il a affirmé

que ce dernier a, dans une lettre écrite à sa femme, évoqué les actes barbares qu'il a ordonnés dans la région de Miliana, lui faisant savoir qu'il n'a pas hésité à couper les oreilles à certaines femmes «indociles». «Regardes comment on les a punies», a-t-il confié à sa femme dans sa lettre, se disant déterminé à poursuivre son action destructrice.

### Enfûmades du Dahra, l'abominable à son paroxysme

L'une des exactions les plus abominables commises par l'armée française durant sa longue présence en Algérie a, incontestablement, trait aux sinistres enfûmades de la Dahra (1845), assure M. Tounsi. Selon les propres termes de l'auteur, même de cette terrifiante exaction, le colonel Péliissier, le procédé d'extermination consista à enfermer femmes, hommes et enfants dans une grotte afin de les «enfûmer comme des renards», un crime abject qui, s'il avait été perpétré de nos jours (réseaux sociaux oblige), aurait suscité une vague d'indignation sans précédent à l'échelle de la planète. «Je fais herméti-

quement boucher toutes les issues et je fais un vaste cimetière. La terre couvrira à jamais les cadavres de ces fanatiques (...). J'ai fait mon devoir de chef et demain, je recommencerai», avait-il reconnu sans vergogne ni remords dans l'une de ses lettres écrites à sa hiérarchie. Le fait qu'un député ait protesté contre ce crime lors d'une séance de l'Assemblée nationale, tenue durant l'été 1845, atteste de sa barbarie, observe l'universitaire. Pour Tounsi, la volonté de semer l'épouvante en Algérie est résumée par l'un des officiers du général Bugeaud lequel assure qu'il «pille, brûle, dévaste, coupe les arbres et détruit les récoltes», reconnaissant dans la foulée avoir fait du territoire de l'Emir Abdelkader un «pays entouré de flammes et de fumée». «Imaginons un seul instant que ces sauvageries aient été commises de nos jours à l'ère des réseaux sociaux grâce auxquels l'information circule d'un continent à l'autre au bout de quelques secondes, elles auraient, à coup sûr, suscité un tollé général et un nombre infinis de réactions d'indignations», a conclu M. Tounsi.

## Mila

# La prison rouge de Ferdjioua, témoin de la barbarie de la France coloniale

*La prison rouge de la ville de Ferdjioua demeure un témoin de la politique de torture systématique contre les Algériens et de la barbarie du colonialisme français, dont l'histoire continue de révéler au grand jour.*

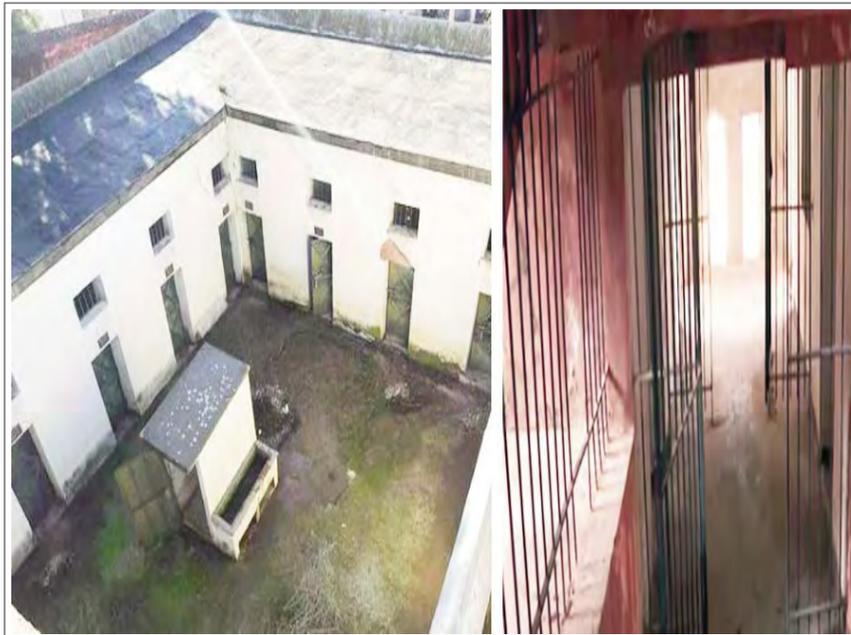
Les rescapés de ce sinistre lieu sont marqués dans leur chair et leur âme par les infamies perpétrées par les bourreaux de la France coloniale, et les murs des cellules de la prison semblent encore renvoyer de lointains échos des cris des torturés. Le moudjahid Brahim Raslaïne, âgé de 85 ans et originaire de région de Aïn El Beïda Ahriche (ouest de Mila), fait partie de ces rescapés. Responsable à l'époque de la Nahia 3 de la Zone-1 de la Wilaya historique-2, il se rappelle : «Quiconque est transféré vers la prison rouge est perdu.» Le moudjahid fut arrêté vers la fin de la Révolution à la suite d'un accrochage avec l'ennemi à Rebaâ, près de Ferdjioua, durant lequel il perd connaissance après avoir été grièvement touché à l'épaule. «A mon réveil, je me suis retrouvé à la prison rouge. J'ai passé deux mois dans une cellule obscure et étroite avant d'être transféré vers d'autres prisons puis relâché quelques jours avant l'Indépendance.» «Mes bourreaux ont choisi de me torturer en laissant mes blessures sans soins. Je ne pensais pas sortir en vie de cet enfer», a ajouté Brahim Raslaïne, poursuivant douloureusement que «le plus pénible était d'entendre les cris incessants des autres détenus torturés guettant la mort à tout moment». «Les craintes étaient accentuées par les gémissements émis par les prisonniers torturés pendant leurs interrogatoires et les cris d'Allah Akbar lancés par ceux qui allaient être exécutés souvent en les jetant vivants par-dessus Kef Zouabek près d'El Ayadhi Barbès, à

quelques kilomètres de Ferdjioua», a-t-il déclaré. Parmi les méthodes abominables de torture pratiquées dans cette prison, le moudjahid Brahim cite la gégène, qui consiste à électrocuter les parties les plus sensibles du corps, l'asphyxie en plongeant la tête du détenu dans de l'eau ou encore celle durant laquelle les détenus sont forcés de casser des pierres puis de ramper par-dessus.

## La prison rouge... une école des techniques de torture

Mohamed Boussebta, enseignant d'histoire à l'université Abdelhafid Boussouf de Mila explique, de son côté, que la prison rouge était «une école des techniques de torture», qui reflétait les crimes contre l'humanité commis à l'écart des regards de l'opinion internationale par la France coloniale contre ceux qui se sont révoltés contre sa tyrannie. Les atrocités qui y ont été perpétrées témoignent aux générations de la politique de torture systématique adoptée par la France coloniale contre les Algériens, a souligné l'universitaire. Selon l'historien, qui a consacré une de ses recherches à cette prison et dont le père y a été détenu en 1958, «peu ont quitté en vie la prison rouge et la plupart des rescapés conservent des séquelles de leur séjour dans ce triste lieu».

Les détenus étaient suspendus en l'air par les pieds puis frappés et brûlés, leurs dents étaient arrachées en plus de leur privation de nourriture et de sommeil durant de nombreux jours. Les détenus



relâchés étaient obligés à s'exiler pour préserver leur vie laissant derrière eux leur famille comme ce fut le cas pour le père de l'universitaire, poursuit ce dernier. Pour sa part, le directeur de wilaya des moudjahidine, Karim Ghodbane, a considéré que la prison rouge, qui tire son nom de la couleur de la pierre et de la terre avec lesquelles elle a été construite, était «un établissement de répression de la population de la région de Ferdjioua et ses environs». Construit en 1955, l'établissement pénitentiaire est l'un des plus grands de la Nahia histo-

rique-3. Outre le pavillon de l'administration, il comptait 29 cellules individuelles et collectives, dont deux pour les détenues femmes, une salle d'interrogatoires et trois autres cellules pour les condamnés à mort, a ajouté le responsable. Selon les témoignages d'anciens détenus consignés dans le guide historique de la wilaya de Mila durant la Révolution libératrice, tous les détenus devaient être interrogés sous d'horribles tortures avant d'être ensuite libérés, transférés vers d'autres prisons ou dirigés vers les cellules des condamnés à mort.

## Skikda

# Les représailles de masse, témoin de la barbarie de la France coloniale à l'encontre des Algériens

La répression de masse, la terreur et les exécutions sommaires commises par le colonisateur français à l'encontre de la population algérienne de Skikda, au lendemain de l'offensive du 20 août 1955 dans le Nord constantinois, «témoignent de la barbarie de la France coloniale», s'accordent à dire nombre de moudjahidine de la région. Du stade communal de Skikda, à la mine de fer de la région de Filfila, en passant par la carrière roumaine d'El Hadaik à Aïn Halouf, à M'djez Dechiche, ces sites rappellent la sauvagerie inouïe et la répression horrible du colonisateur contre des Algériens désarmés et relèvent que la France coloniale a bafoué toutes les valeurs et chartes des droits de l'homme, affirment les moudjahidine, Moussa Touati et Rabah Aouad. Dans leur livre *Les Offensives du 20 août 1955*, conservé au musée du moudjahid Colonel Ali Kafi, les deux moudjahidine décrivent la barbarie française au lendemain des attaques du 20 août 1955, haut fait de l'Armée de libération nationale (ALN). L'ouvrage, qui constitue un des plus importants documents sur les offensives du Nord constantinois, décrit les exactions barbares et massacres collectifs d'hommes, de femmes, d'enfants et de vieillards perpétrés tant par les colons, que par les militaires français suite à ce haut fait de l'ALN, souligne Fateh Hamouch, directeur du musée régional du moudjahid de Skikda Colonel Ali Kafi. A Philippeville (appellation coloniale de Skikda), des colons tiraient des balcons et des toits de leurs maisons sur les passants algériens et les soldats français surarmés sillonnaient les rues de la cité tirant sur chaque Algérien trouvé, racontent Touati et Aouad. «Les Algériens gisaient dans leur sang à travers les avenues de

la ville et ceux qui ont cru pouvoir se réfugier dans des cafés y ont été poursuivis et abattus froidement à l'intérieur», relatent-ils. Dans cette folie meurtrière coloniale, la mechta Zefzef, située au sud-ouest de Skikda, a été totalement ravagée : les hommes, vieux et jeunes, les femmes et les enfants ont été massacrés, leurs bêtes abattues et leurs maisons incendiées, personne n'a été épargné, rapportent non sans émotion ces deux moudjahidine. «L'une des plus horribles et des plus tragiques des exactions, qui s'était abattue sur les habitants de la ville Skikda, suite à l'offensive du 20 août 1955 qui avait brisé l'étai sur la Révolution dans la Wilaya I historique Aurès-Nememcha, a été celle du rassemblement de près de 1500 hommes dans le stade de la ville pour être massacrés puis enterrés dans des fosses communes à l'aide d'un bulldozer, engin conservé aujourd'hui sur le site du crime pour témoigner de la barbarie de la soldatesque française, selon les témoignages contenus dans ce livre.

## Des Algériens désarmés exécutés et enterrés massivement

Le bulldozer qui se dresse aujourd'hui à l'entrée du stade 20 Août 1955 témoigne de l'atrocité barbare des représailles des forces françaises qui avaient tué des milliers d'Algériens et incendié des villages entiers, a souligné le moudjahid Mohamed Siad, président de l'association locale 1er Novembre 1954. «Ce bulldozer a également servi à creuser des tranchées pour enterrer un grand nombre de chouchada tués de sang-froid à Zefzef, à la sor-

tie Sud de la ville de Skikda, lors des représailles de la France coloniale, au lendemain du 20 août 1955», indique à l'APS Mohamed Siad. Des massacres ont été également perpétrés à Ramdhane Djamel (ex-Saint-Georges) et Oued Zenati (wilaya de Guelma), à Aïn Abid (Constantine) et Ouled Hebaba, El Alia et Filfila (Skikda) et dans d'autres localités. Ces tueries furent ensuite suivies par de vastes opérations d'arrestation d'Algériens jetés dans les prisons. Selon Toufik Salhi, enseignant d'histoire contemporaine à l'université 20 Août 1955 de Skikda et président du conseil scientifique du Musée régional de la ville, les cadavres des centaines d'hommes, jeunes et moins jeunes, rassemblés dans le stade communal de Skikda puis mitraillés sauvagement au prétexte de leur responsabilité collective dans les offensives du 20 août 1955 ont été ramassés par ce bulldozer «fossoyeur» pour être collectivement enterrés. «Cet engin de fabrication américaine qui date de la Seconde Guerre mondiale était utilisé pour les travaux agricoles à l'école d'agriculture de l'ex-Philippeville et a été réquisitionné lors de ces événements par l'armée française pour creuser les fosses communes et y enterrer les Algériens», précise cet universitaire. Depuis 2016, le musée Colonel Ali kafi a collecté plus de 188 documents d'archives locales et près de 320 autres des archives françaises comportant plusieurs numéros de journaux, des rapports de l'armée et de la police française, des attestations de détention, mais également des rapports sur la résistance dans la région de Skikda menée par Si Zaghoud.

D. T.

## Centre de torture de Touggourt

# Une des sombres pages de la présence coloniale française

*Le centre de détention et de torture de Touggourt, une des quelque 200 structures du type érigées par le colonialisme français pour étouffer la Guerre de libération nationale, constitue un témoin matériel d'une des sombres pages de la présence coloniale française et de ses atrocités perpétrées contre un peuple en quête de recouvrer sa liberté et sa souveraineté.*

**E**rigé en 1957 au cœur de la ville de Touggourt, ce camp de détention et de torture, dressé comme dispositif opérationnel de protection par le colonialisme français et doté de salles de détention et de tortures, d'un dépôt d'armement et de sept geôles individuelles, a été mis sous la supervision d'une brigade opérationnelle coloniale composée de parachutistes. Cette dernière a été créée après l'arrivée du général Charles De-Gaulle dans la région pour intensifier la répression contre les révolutionnaires de l'Armée de libération nationale (ALN) et des Algériens en général, selon de nombreux témoignages. Ayant eu pour but de repérer les moudjahidine de l'organisation politique et administrative du Front de libération nationale et de l'isoler par la coupure des liaisons entre civils et militaires algériens, le centre de torture fut une autre forme de pratiques répressives coloniales usant, selon les priorités accordées, de toutes les méthodes d'exaction, plus atroces les unes que les autres, pour soustraire des informations des détenus sur l'organisation de la Guerre de Libération nationale et les mouvements des Moudjahidine, avant de procéder à leur exécution. Selon des sources historiques, la bravoure indéniable dont ont fait preuve les Moudjahidine contre l'occupant français, a poussé ce dernier à perdre son contrôle et recourir à diverses méthodes de tortures inhumaines afin de semer la crainte parmi les Algériens, de les faire plier et les amener à renoncer aux actions révolutionnaires et militaires leur permettant d'arracher leur liberté et leur souveraineté. Cette structure coloniale à Touggourt accueillait des détenus, des citoyens suspectés de soutenir la Révolution, issus des différentes régions d'Oued-Righ et de Taïbet, dans le Grand Touggourt, pour leur faire subir d'abominables actes de torture par les forces coloniales. Parmi les exactions, les tortionnaires recouraient à des méthodes inhumaines d'interrogatoire, dont la gégène dans des parties sensibles du corps, les supplices de l'eau sale, l'enfoncement de clous dans les mains et les pieds, et d'autres formules atroces



employées de manière systématique sur la victime dévêtue, telle que l'attaque au chien, la suspension de la victime en l'air par les pieds, l'arrachage des ongles, outre d'autres méthodes touchant à la dignité humaine, d'après divers témoignages de Moudjahidine. Parmi ces rappels historiques, ceux du directeur du musée du Moudjahid de Touggourt inspirés de témoignages du défunt Moudjahid Mouldi Benhamida, un des détenus de ce centre de torture dont le premier Chahid fut Ahmed Tinamri Boulifa, exécuté le 16 octobre 1957 après avoir enduré tortures et supplices.

### Réhabilitation de la structure pour son aménagement en musée

Par souci de préservation de la mémoire nationale et la transmission du message des Chouhada aux générations futures, les autorités locales ont procédé, depuis plu-

sieurs années, à la récupération de ce site historique auprès de ses véritables propriétaires qui s'étaient réappropriés, à l'indépendance, le site. Les autorités locales ont ainsi procédé en 2005 et 2006, à la faveur d'un financement sur budget de la wilaya, à la restauration du site, notamment les geôles, les salles de torture et l'aménagement du préau, a expliqué le directeur du Musée du Moudjahid de Touggourt, Nabil Ramdane. Le secrétaire général de l'Assemblée populaire communale (APC) de Touggourt, Lamine Bertima, a indiqué que le site a bénéficié d'une étude technique visant sa restauration, l'aménagement de son accès principal donnant sur l'artère principale de la ville de Touggourt et la réalisation d'une stèle commémorative susceptible de conférer la dimension historique à ce Centre et d'en faire un musée et un témoin historique sur les exactions et les actes abominables perpétrés par le colonialisme français à l'encontre du peuple algérien.

## Ghardaïa

# Incendie à El Ateuf, près de deux hectares de brousse et roseau ravagés

Près de deux hectares de roseaux et de brousse sur les berges de Oued M'zab, à l'entrée de la localité d'El Ateuf (Ghardaïa), ont été ravagés vendredi par un incendie sans enregistrer de pertes humaines, a-t-on appris samedi auprès de la Protection civile (PC). Aussitôt, déclenché, des équipes de la Protection civile ont été dépêchées sur les lieux pour circonscrire le feu, protéger les palmeraies et les habitations avoisinantes ainsi que les réseaux de distribution de gaz et d'électricité traversant la zone, a indiqué la même source, ajoutant que les éléments de la Société Algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG) sont également intervenus pour interrompre l'alimentation en gaz et électricité des habitants de la région. Cet incendie dont l'origine reste inconnue, a été totalement maîtrisé après l'intervention d'une quarantaine de

sapeurs-pompiers et d'une quinzaine d'engins équipés de lances et engagés durant cette opération qui a duré plus de 5 heures, a détaillé à l'APS le responsable de la cellule de communication de la PC, le lieutenant Lahcene Seddiki. Les agents de la Protection civile ont trouvé d'énormes difficultés pour maîtriser le feu attisé par les vents violents qui se sont abattus sur la région, a-t-il fait savoir, précisant que des éléments de la Protection civile sont restés sur place pour éviter que le feu reprenne. Le wali de Ghardaïa, Boulem Amrani accompagné des membres de la commission de sécurité de la wilaya se sont déplacés sur place pour superviser les opérations d'extinction du feu. Une enquête judiciaire a été ouverte pour déterminer l'origine de cet incendie.

Kadiro F.

## Tamanrasset

# Arrivée de la caravane de solidarité au profit des habitants des zones enclavées

La caravane de solidarité au profit des habitants des zones enclavées de l'extrême sud du pays est arrivée, hier samedi à Tamanrasset, en provenance de Ghardaïa. Initiée en étroite collaboration entre les services du commerce des wilayas de Ghardaïa, Ouargla, El Oued et Laghouat et des acteurs locaux, cette

caravane, acheminant quelque 165 tonnes de produits de large consommation. Les aides alimentaires seront distribuées au profit des nomades et la population des régions frontalières de l'extrême sud de la wilaya, a indiqué le wali de Tamanrasset, lors de l'accueil de cette caravane. L'initiative de solidarité

contribuera à l'amélioration des conditions de vie de la population de ces zones enclavées, a souligné M. Djilali Doumi. Les représentants de la société civile de Tamanrasset ont salué cette action de solidarité lancée au profit des habitants des zones enclavées.

K. F.

## Laghouat

# Vers la production de 100 000 bavettes par le complexe de textile

Le complexe industriel de textile de Laghouat prévoit la fabrication de 100 000 bavettes de protection, dans le cadre des efforts de prévention et de lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-on appris samedi auprès des responsables de cette unité. Le complexe a bénéficié de la matière première nécessaire, notamment 20 000 mètres linéaires de tissu, en plus d'une quantité importante de fil élastique, a précisé le directeur par intérim de cette infrastructure industrielle, Mustapha Lamdani. Les bavettes seront soumises à un processus de stérilisation spécial selon le protocole retenu par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a-t-il ajouté. Un accord a été également conclu avec le groupe public des textiles et cuirs (GITEX) afin de fournir des quantités suffisantes en matière première, selon la même source. Dans le cadre de la protection de la santé publique, les services de la wilaya de Laghouat ont distribué, à ce jour, plus de 122 000 bavettes, à titre gracieux, aux citoyens à travers les différentes communes, a indiqué pour sa part le responsable de la cellule de communication de la wilaya, Sid-Ali Mourad.

# Contagion au coronavirus : la distanciation sociale, serait-elle suffisante ?



Selon une étude sino-américaine, les mesures de distanciation sociale recommandées par l'OMS seraient insuffisantes. Le Covid-19, comme de nombreuses infections respiratoires, se transmet au moyen de gouttelettes et d'aérosols. Pour le SARS-CoV-2, les études suggèrent que des aérosols peuvent contenir le virus à un niveau submicronique (taille inférieure au micron). A partir de ces postulats, une équipe de recherche sino-américaine a étudié l'intérêt des distanciations sociales sur la transmission du virus chinois. L'OMS recommande un éloignement de 6 pieds (1,8m) entre chaque individu et un lavage de mains régulier. Ces mesures sont fondées sur des études «menées dans les années 1930». A cette époque, les technologies étaient insuffisantes et les aérosols submicroniques ne pouvaient être détectés. De facto, ces mesures de distanciation se révèlent «insuffisantes». En l'absence de «connaissances» précises, les chercheurs ont comparé la diffusion dans l'air du SARS-CoV-2 avec la fumée de cigarette. La distance nécessaire serait celle prise avec un fumeur pour ne plus être indisposé par la fumée. Les auteurs ont souligné que «pour ces raisons, il est important de porter des masques bien ajustés à l'intérieur». Ils ont conclu : «La transmission des virus par aérosol doit être reconnue comme un facteur clé conduisant à la propagation de maladies respiratoires infectieuses.

## Les objets peuvent-ils transmettre le coronavirus ?

Bien d'autres questions se posent sur la transmission du coronavirus, en particulier via les objets du quotidien. Dans le *New England Journal of medicine*, des chercheurs ont démontré que le Covid-19 perdurait 4 h sur le cuivre et le métal, 24 h sur du carton, 3 jours sur du plastique, 4 jours sur le bois et l'acier, 5 jours sur du verre. De facto, les poignées de portes, les plans de travail et autres livres peuvent présenter des traces du virus. Une précédente étude, publiée dans la revue scientifique américaine JAMA, et menée par des

chercheurs du Centre national des maladies infectieuses de Singapour et du DSO National Laboratories, est elle aussi abondamment citée. Effectuée sur des patients confinés dans leurs chambres, elle a montré que ceux-ci avaient, selon les symptômes, légèrement ou fortement souillé les pièces et les meubles. Dans les chambres 13 des 15 surfaces analysées étaient contaminées, dont la chaise, le lit, la fenêtre et le sol, même avec un patient présentant une simple toux. Dans la salle de bains, lavabos et cuvettes étaient fortement touchés par des «traces du virus». Cependant, ces conclusions sont à nuancer. D'une part, la majorité de ces études se basent sur la projection de gouttelettes d'eau, fortement chargées de virus SARS-CoV-2, sur différentes surfaces avec l'aide d'un aérosol. De fait, la charge virale est bien inférieure hors expérience en laboratoire. Selon un article publié dans le *Journal of Hospital Infection* «en dessous de 10 000 particules, le virus résiste moins de 5 minutes, quelle que soit la surface.» D'autre part, la survie du virus n'induit pas nécessairement une contamination. La charge virale du virus «se réduit considérablement, jusqu'à 1000 fois», a expliqué sur *Twitter* Angela Rasmussen, docteure en virologie au sein de l'Université de Columbia à New York.

## Une transmission du coronavirus est-elle possible par les aliments et l'eau ?

En pratique, vos denrées alimentaires achetées dans le commerce peuvent être contaminées. Pourtant, contrairement à certaines informations qui ont pu circuler sur Internet, laisser ses courses 1h30 dans le coffre de sa voiture ne servirait à rien. «Nous ne savons pas d'où vient cette durée de 1h30 car si l'on observe les dernières études sur la capacité de survie du virus sur les surfaces, les chercheurs parlent plutôt de durées allant de 1 à 3 jours. Et il n'est pas envisageable de laisser ses courses en quarantaine pendant une si longue durée», «d'autres précautions», «comme jeter les emballages en carton ou en plastique, nettoyer

les produits frais avant de les consommer et se laver les mains lorsque tout est débarrassé.» «La contamination d'un animal étant peu probable, la possibilité de transmission directe du virus par un aliment issu d'un animal contaminé a été exclue par les experts», a conclu l'étude. En revanche, «une personne infectée peut contaminer les aliments en les préparant ou en les manipulant. Il faut cuire la nourriture, à minima, pendant 4 minutes à 63°C. Quelques inquiétudes de contaminations au Covid-19 par l'eau, une étude espagnole a également rassuré les plus inquiets à ce sujet. Le CISC (Consejo Superior de Investigaciones Científicas), principal conseil de recherches du pays, a écarté la possibilité que le virus se développe dans l'eau de mer, mais également dans celle des piscines grâce à la présence de produits désinfectants comme le chlore. L'étude attire malgré tout l'attention sur le fait que la baignade dans des eaux douces naturelles comme des lacs ou rivières s'avère plus à risque.

## Le coronavirus peut-il se transmettre par voie sexuelle ?

Dernièrement, des doutes ont été émis sur une possible transmission par voie sexuelle et plus précisément par le sperme. Une étude chinoise, parue début mai dans le *Journal of American Medical Association*, évoque cette possibilité. L'expérimentation a été réalisée sur 38 sujets Covid-19. Chez 16% des patients le sperme s'est révélé positif au virus. L'équipe de recherche a admis que «s'il pouvait être prouvé que le SRAS-CoV-2 peut être sexuellement transmissible, ça pourrait être un élément essentiel dans la prévention du virus.» Les chercheurs ont estimé que «l'abstinence ou l'utilisation du préservatif peuvent être des moyens préventifs» pour les patients positifs. Les auteurs ont recommandé la tenue d'autres études cliniques.

## Quelle contagion entre les enfants ?

Une étude sur la question, qui a fait l'objet de beaucoup d'interrogations, a été rendu public mardi 13 mai sur l'antenne de BFM TV par Robert Cohen, pédiatre et infectiologue à l'hôpital de Créteil (Val-de-Marne). Selon ce dernier, qui a fait partie de l'équipe de pédiatres qui a mené l'étude, le risque de la maladie chez l'enfant est «extrêmement faible, on peut dire mille fois inférieur à celui chez l'adulte». «Les enfants sont peu porteurs, peu transmetteurs, et quand ils sont contaminés c'est presque toujours des adultes de la famille qui les ont contaminés», a-t-il également expliqué. Des propos rassurants donc, surtout si l'on ajoute que même entre eux, les enfants sont très peu contagieux.

## La distanciation sociale est-elle une mesure efficace ?

Depuis le début de l'épidémie, les gouvernements prônent le maintien d'une distance sociale d'un mètre. Or, selon une étude réalisée dans la province chinoise de Wuhan, berceau de la pandémie, et publiée vendredi 11 avril 2020 par les Centres américains de prévention et de contrôle des maladies (CDC), le virus pourrait voyager jusqu'à 4 mètres d'un malade. Les chercheurs chinois qui ont mené l'étude ont travaillé sur 15 patients touchés par

le Covid-19 d'un service de réanimation de l'hôpital de campagne Huoshenshan de Wuhan et 24 autres moins gravement atteints dans un service de soins généraux de l'hôpital préfabriqué qui a fait le tour des médias dans le monde. Entre le 19 février et le 2 mars, ils ont effectué des prélèvements sur les masques des patients, les lits, les sols, les équipements de protection des soignants, y compris les équipements informatiques, les poubelles, les bouches d'aération. Ils ont aussi effectué plusieurs captations de l'air ambiant dans les chambres. L'équipe de recherche a conclu que «le SARS-CoV-2 (covid-19) était largement distribué dans l'air et sur la surface d'objets dans les services de réanimation et de soins généraux, ce qui implique un risque potentiellement élevé de contamination pour les personnels soignants et les autres contacts proches». Les chercheurs ont identifié que «la distance maximale de transmission d'un aérosol de SARS-CoV-2 pourrait être de quatre mètres».

## Combien de temps un malade est-il contagieux ?

Une étude de modélisation réalisée en Chine — publiée mercredi 15 avril 2020 dans la revue *Nature Medicine* — a conclu que l'infectiosité commence 2-3 jours avant les premiers symptômes du Covid-19. Le pic de contagiosité est 0,7 jour avant les premières manifestations du virus. De plus, 44% des cas secondaires sont infectés pendant la période pré-symptomatique. Le Pr Antoine Flahault, de l'Université de Genève, a assuré que plus les prodromes sont sévères plus le malade est contagieux. Dans les faits, les individus qui présentent peu ou pas de manifestations sont contagieux pendant 14 jours, ceux avec des symptômes modérés trois semaines et pour les plus gravement atteints 25 jours.

## Faut-il désinfecter la maison et les objets ?

Afin de pallier de possibles contagions, il faut respecter les gestes barrières et les règles d'hygiène traditionnelles. On conseille également de désinfecter les surfaces. «En plus du nettoyage régulier, les surfaces qui sont fréquemment touchées avec les mains doivent être nettoyées et désinfectées deux fois par jour, notamment lorsqu'elles sont visiblement souillées. Il s'agit par exemple des poignées de porte, des boutons d'ascenseur, des interrupteurs d'éclairage, des poignées de toilettes, des comptoirs, des mains courantes, des surfaces d'écran tactile et des claviers», est-il précisé sur le site dédié au coronavirus. Les objets digitaux et en particulier les smartphones sont particulièrement visés. Apple a d'ores et déjà conseillé de les nettoyer avec des désinfectants ou des lingettes à 70% d'alcool isopropylique. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) indique également que «si vous pensez qu'une surface peut être infectée, nettoyez-la avec un désinfectant ordinaire pour tuer le virus». Le dosage de solvant recommandé est de 4 cuillères à café pour un litre d'eau. Il est conseillé de laver les draps et vêtements souillés à 60°C. Dans une page consacrée à la lutte contre les idées reçues sur le Covid-19, l'OMS indique par ailleurs que les «désinfectants à base d'eau de Javel ou de chlore, de solvants, d'éthanol à 75%, d'acide peracétique et de chloroforme» sont efficaces contre le virus.

# Twitter se résout à modérer Donald Trump après son tweet sur les émeutes

Pour la première fois, le réseau social a réduit la visibilité d'un tweet présidentiel. Le président américain menace de s'en prendre à l'impunité des plateformes. Sans retirer le message, la plateforme l'a placé derrière un avis expliquant qu'il avait enfreint son code de conduite relatif à la «glorification de la violence». Venu d'un particulier, le tweet aurait été supprimé. Emanant du président des Etats-Unis, Twitter y a laissé accès, conformément à sa poli-

tique de prendre en compte la dimension «d'intérêt public» que présentent les messages des chefs d'Etat ou de gouvernement. Pour le consulter, il fallait cliquer de nouveau, et il était impossible de le retweeter ou d'y répondre. Un affront caractérisé pour le président-candidat, qui se sert du réseau social pour communiquer directement avec ses 80,6 millions d'abonnés en court-circuitant les médias, le Congrès et sa propre administration.



Donald J. Trump  
@realDonaldTrump

This Tweet violated the Twitter Rules about glorifying violence. However, Twitter has determined that it may be in the public's interest for the Tweet to remain accessible. [Learn more](#)

...These THUGS are dishonoring the memory of George Floyd, and I won't let that happen. Just spoke to Governor Tim Walz and told him that the Military is with him all the way. Any difficulty and we will assume control but, when the looting starts, the shooting starts. Thank you!

12:53 AM · May 29, 2020 · Twitter for iPhone

## États-Unis

**Trump met fin au partenariat des USA avec l'OMS**

*Le président américain, Donald Trump, a décidé, vendredi, de mettre un terme au partenariat des États-Unis avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).*

Le Président Donald Trump a déclaré lors d'une conférence de presse à la Maison-Blanche que son administration redirigerait les fonds promis à l'OMS, soit environ 500 millions de dollars, vers d'autres organisations responsables de la santé

mondiale. «Nous avons détaillé les réformes qu'elle (l'OMS) doit faire et nous nous sommes engagés directement avec eux, mais ils ont refusé d'agir. Parce qu'ils n'ont pas mené les réformes exigées et nécessaires, nous mettrons aujourd'hui un terme à nos

relations avec l'OMS», a indiqué le président américain. «Le monde a besoin de réponses de la part de la Chine sur le virus. Nous avons besoin de transparence», a-t-il ajouté. Cette déclaration marque une escalade majeure de ses efforts pour blâmer personnes aux États-Unis.

## Afrique

**Le nombre de cas de Covid-19 approche les 130.000, selon CDC Afrique**

Le Centre de contrôle et de prévention des maladies africain (CDC Afrique) a annoncé que le nombre total de cas confirmés de Covid-19 sur l'ensemble du continent africain a dépassé 129 565 tandis que le nombre de décès dus à cette pandémie qui ravage l'Afrique s'est élevé à 3790 en date de vendredi après-midi. Les chiffres du CDC Afrique indiquent également que 53 414 personnes infectées par le Covid-19 ont guéri sur ce continent, à la date de vendredi après-midi. Les chiffres du CDC Afrique montrent également que dans le contexte de la propagation rapide du virus sur le continent, les pays fortement affectés par le coronavirus comprennent l'Afrique du Sud, avec 27 403 cas confirmés, l'Égypte avec 20 793 cas confirmés, le Maroc avec 7643 cas confirmés et le Ghana avec 7303 cas confirmés. Le CDC Afrique a également indiqué que l'Afrique du Nord était la région du continent la plus affectée en termes de nombre de cas confirmés de Covid-19 positifs, ainsi qu'en termes de nombre de décès.

**Coronavirus au Brésil Le bilan total s'élève à plus de 25 000 morts**

Le Brésil a franchi, mercredi, le seuil des 25 000 morts du nouveau coronavirus, après une hausse de 1086 décès au cours des dernières 24 heures, a annoncé, jeudi, le ministère brésilien de la Santé. Pays de loin le plus touché d'Amérique latine, le Brésil connaît actuellement une nette accélération de sa courbe, avec au total 25 598 morts et 411 821 cas de contamination confirmés, des chiffres qui seraient bien en-dessous de la réalité, selon des scientifiques. C'est la cinquième fois que ce pays de plus de 210 millions d'habitants dépasse les 1000 décès quotidiens depuis cette accélération de la pandémie, la semaine dernière, avec un record à 1188 décès, le 21 mai dernier. L'État de Sao Paulo, le plus riche et le plus peuplé du Brésil, demeure également le principal foyer, avec 6712 morts et 89 483 personnes contaminées, devant celui de Rio de Janeiro, qui déplore 4605 décès et 42 398 cas confirmés. Dans ces deux États, les services hospitaliers de soins intensifs sont très proches de la saturation, de même que dans plusieurs régions du Nord et du Nord-Est. L'État du Ceara (nord-est), par exemple, est le troisième le plus touché, avec 2671 décès. La situation reste dramatique dans l'Amazonas (nord), où vivent de nombreuses populations indigènes, avec 1891 morts. Malgré ces augmentations constantes de décès, le président d'extrême droite Jair Bolsonaro continue d'appeler à la reprise des activités économiques au nom de la préservation de l'emploi, remettant en cause les mesures de confinement prises par les gouverneurs des États.

Ahsene Saaid /Ag.

## Chine - États-Unis

**Pékin critique la demande américaine d'une réunion à propos de la législation sur la sécurité nationale de l'ONU**

La Chine a critiqué, vendredi, la demande des USA d'une réunion de l'ONU concernant la législation sur la sécurité nationale pour Hong Kong, qualifiant la demande américaine d'«absurdité totale» et demandant à Washington de «cesser immédiatement les manœuvres politiques inutiles.» «Cela est totalement absurde et provoque des troubles à partir de rien», a critiqué Zhao Lijian, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, lors d'un point de presse. Etablir et améliorer le système juridique et les mécanismes d'application de la loi pour permettre à la RAS de Hong Kong de sauvegarder la sécurité nationale visent à défendre la souveraineté, la sécurité et les intérêts de développement du pays et à mettre en œuvre de manière stable le principe «un pays, deux systèmes», a justifié le porte-parole. «Il s'agit purement des affaires intérieures de la Chine, et aucun pays étranger n'a le droit de s'y ingérer», a-t-il ajouté.

## Italie

**Des milliers de médecins dans la rue pour réclamer une réforme**

Des milliers de médecins et étudiants en médecine ont manifesté, vendredi, dans toute l'Italie réclamant une réforme de l'enseignement dans leur secteur, notamment une hausse du nombre de bourses pour les spécialisations. Une centaine de ces jeunes médecins généralistes ou étudiants rassemblés à Milan (Nord) ont jeté leurs blouses blanches au sol. Certains brandissaient des pancartes où était écrit : «Sans médecins, il ne reste que les miracles» ou «Qui vous soignera ?» demain. Une scène identique s'est déroulée à Rome, devant le Parlement : «Nous sommes des médecins, pas des bouche-trous», «sans spécialistes, le système sanitaire s'effondre» ou encore «sans spécialistes, les ministres vous soigneront», proclamaient les banderoles brandies par une centaine de manifestants. Ce mouvement de protestation a été organisé dans 21 villes italiennes, dont Naples, Bologne, Gênes, Turin,

Florence ou Palerme. Les jeunes médecins et étudiants en dernière année qui ont tous apporté une grande contribution lors de la pandémie de Covid-19 réclament une meilleure valorisation de leur travail et une carrière avec des débouchés plus sûrs. «Partons d'une donnée : d'ici 2025, plus de 60% de nos collègues spécialistes et médecins généralistes prendront leur retraite. Vu l'actuelle politique sanitaire, il n'y aura pas assez de personnel pour les remplacer. Le droit aux soins et à la santé de tous les citoyens sera donc mis en danger», a affirmé un communiqué des organisateurs. «Nous n'acceptons plus d'être appelés héros car soigner est un choix de vie quotidien pour nous. Nous ne voulons pas des applaudissements, nous voulons simplement que nos droits soient reconnus», a ajouté le communiqué.

## Covid-19 - Corée du Nord

**Londres ferme temporairement son ambassade à Pyongyang et évacue ses diplomates**

La Grande-Bretagne a temporairement fermé son ambassade en Corée du Nord et évacué tous ses diplomates, a annoncé jeudi son ambassadeur, et ce en raison des contrôles drastiques mis en place à ses frontières par Pyongyang pour empêcher la propagation du coronavirus. Le Nord, qui a pris très tôt l'initiative de fermer ses frontières, affirme n'avoir recensé aucun cas de Covid-19 sur son sol, alors même que l'épidémie née fin 2019 chez son voisin chinois s'est propagée à la quasi-totalité des pays du globe. La fermeture de l'ambassade est une mesure temporaire, a déclaré un porte-parole du Foreign Office. Elle a été prise parce que Pyongyang a décidé des «restrictions à l'entrée dans son pays qui ont rendu impossibles les rotations de nos effectifs et le maintien des opérations de l'ambassade», selon lui. «L'ambassade britannique à Pyongyang a fermé temporairement le 27 mai 2020 et tout le personnel diplomatique a pour l'heure quitté la RPDC», a dit dans un tweet l'ambassadeur Colin Crooks, en référence à la République populaire démocratique de Corée.

## Union européenne - Hong Kong

**Les sanctions ne sont pas la solution, souligne l'UE**

Les sanctions «ne sont pas la façon de résoudre nos problèmes avec la Chine», a déclaré, vendredi, le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell, interrogé sur les conséquences de la loi chinoise controversée sur la sécurité nationale à Hong Kong. Il a toutefois exprimé «sa grave inquiétude sur la volonté de Pékin d'imposer cette loi, à l'issue d'une visioconférence des ministres des Affaires étrangères de l'UE.» «Cela risque de sérieusement saper le principe d'un pays deux systèmes+ et le haut degré d'autonomie de la région administrative spéciale de Hong Kong», a-t-il reconnu. «Les relations de l'UE avec la Chine sont basées sur le respect mutuel et la confiance», a-t-il ajouté, estimant que la volonté d'imposer cette loi jetait le doute sur «la volonté de la Chine de respecter ses engagements internationaux». «Nous soulèverons cette

question dans le cadre de la poursuite de notre dialogue avec la Chine», a-t-il ajouté. Questionné sur l'impact des événements de Hong Kong sur le sommet UE-Chine, prévu à Leipzig le 14 septembre, lors de la présidence tournante de l'UE par l'Allemagne au 2<sup>e</sup> semestre 2020, Josep Borrell a répondu qu'il «était toujours à l'agenda». «Et si les circonstances de la pandémie le permettent, il va avoir lieu», a-t-il ajouté. Josep Borrell a également souligné que la relation de l'UE avec la Chine était «trop complexe pour la mettre dans une seule boîte», décrivant Pékin comme «un concurrent, un rival et un allié». «Il est impossible de résoudre les problèmes du changement climatique sans la Chine», a-t-il relevé. La Chine est considérée comme le plus grand pollueur au niveau mondial, puisqu'il est le premier émetteur de gaz à effet de serre».

## Covid-19 et monde du travail

# Plus d'un jeune sur six se retrouve sans emploi selon l'OIT

Plus d'un jeune sur six a cessé de travailler depuis le début de la pandémie du Covid-19 et ceux qui ont conservé leur emploi ont vu leur temps de travail diminuer de 23%, a indiqué, jeudi, une nouvelle analyse de l'Organisation internationale du travail (OIT).

D'après l'étude réalisée par l'Observatoire de l'OIT sur «le Covid-19 et le monde du travail», les jeunes sont beaucoup plus touchés par la pandémie, et la progression forte et rapide du chômage, chez cette frange depuis février dernier, touche davantage les femmes que les hommes, a précisé un communiqué. «La pandémie a infligé un triple choc aux jeunes : non seulement elle ruine leurs perspectives d'emploi, mais elle perturbe aussi leurs études et leurs formations et constitue une entrave pour ceux qui veulent accéder au marché du travail ou cherchent à changer d'emploi», a ajouté la même source. «La crise économique due au Covid-19 frappe les jeunes, en particulier les femmes plus durement et plus rapidement que les autres groupes de population. Faute de prendre d'urgence des mesures énergiques pour améliorer leur situation, nous allons peut-être devoir assumer l'héritage du virus pendant des décennies. Si leurs talents et leur énergie sont mis à l'écart en raison de l'absence de possibilités d'emploi et de formation, c'est notre avenir à tous qui en pâtira et il sera beaucoup plus difficile de reconstruire une économie meilleure dans la période d'après-Covid-19», a déclaré à l'occasion le directeur général de l'OIT, Guy Ryder. L'Observatoire de l'OIT a préconisé, dans ce

contexte, l'adoption de réponses urgentes, à grande échelle et ciblées pour soutenir les jeunes, par exemple sous la forme de vastes programmes de garanties d'emploi et de formation dans les pays développés, et de programmes à forte intensité d'emploi et de garanties d'emploi dans les économies à revenu faible ou intermédiaire.

### Les tests et le dépistage portent leurs fruits

Evocant les mesures prises pour créer un environnement «sûr» pour le retour au travail, l'OIT a souligné que les tests et le dépistage rigoureux de l'infection au Covid-19 entraînent beaucoup moins de perturbations sur le marché du travail et au plan social que les mesures de quarantaine et de confinement. En outre, les tests et le dépistage peuvent contribuer directement à créer de nouveaux emplois, même temporaires, qui pourraient être axés sur les jeunes et d'autres groupes prioritaires, a estimé l'organisation. «Pour assurer une reprise riche en emplois qui favorise par ailleurs l'équité et la durabilité, il importe que les personnes et les entreprises se remettent au travail dès que possible, dans des conditions sûres», a expliqué M. Ryder. L'Observatoire de l'OIT a mis



aussi à jour les estimations des pertes en termes d'heures travaillées aux premier et deuxième trimestres 2020, en comparaison avec le quatrième trimestre 2019. A ce propos, il a fait état de 4,8% des heures de travail perdues au premier trimestre 2020 (ce qui correspond à environ 135 millions d'équivalents plein temps, sur la base d'une semaine de travail de 48 heures). Quant à l'estimation des pertes d'emploi au deuxième trimestre 2020, elle reste inchangée, selon l'étude de l'OIT, avec 305 millions d'équivalents temps plein au niveau mondial. Les plus fortes

perdes d'heures de travail ont été enregistrées dans les Amériques (13,1%) et l'Europe et l'Asie centrale (12,9%). Partant de ce constat, l'OIT réitère son appel en faveur de mesures «immédiates et urgentes» pour soutenir les travailleurs et les entreprises, qui s'articulent autour de quatre piliers, à savoir stimuler l'économie et l'emploi, soutenir les entreprises, les emplois et les revenus, protéger les travailleurs sur leur lieu de travail et s'appuyer sur le dialogue social pour trouver des solutions.

Toumi S. /Ag.

Publicité

## République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
DE LA WILAYA DE BOUIRA

مديرية الأشغال العمومية  
ولاية البويرة

Numéro d'Identification Fiscale : 408015000010066

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire N° 07/DTP/2020

Conformément aux dispositions de l'article N°65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°04/DTP/2020 paru dans les deux quotidiens nationaux «El fadjr» en date du 27/02/2020 et « le jeune indépendant» en date du 27/02/2020, relatif au projet de : raccordement vers l'AutoRoute Est- Ouest dédoublement de la route reliant l'échangeurs est Bouira à la ville de Sour EL Ghozlane sur 23 km.

Reste à réaliser (RAR) du lot 08/réalisation de :

- 1-Réalisation de l'échangeur CW97 (El hachimia) au PK 10+000.
- 2-Réalisation de la glissière New jersey du PK 2+600 au PK 21+300.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le résultat se présente comme suit :

Entreprise	NIF	Montant en DA/TTC	Délai d'exécution	Observation
SARL ETHB HADDAD	099915004348016	69.542.351,93	(06) Mois et 20 jours	Moins-disant

Les soumissionnaires non retenus sont invités auprès de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Bouira dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis pour prendre connaissance des résultats techniques et financiers.

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bouira dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

L'Echo d'Algérie : 31/05/2020 Anep : 2016 008 747

## République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU  
LA WILAYA DE BOUIRA

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Bouira porte à la connaissance de l'ensemble des entreprises ayant soumissionné au titre de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet : « Alimentation en eau potable des zones rurales (commune de: Ain Turk, M'chedallah,Ahnif,Chorfa,Souk El Khemis,Haizer,Maala , Ait Laaziz) »

✓ LOT N° 09: Renforcement de l' AEP de la commune de Maala

Paru dans les quotidiens nationaux et le BOMOP : « الفجر » et « l'Echo-d'Algérie » en date du 19/02/2020 que l'évaluation et l'analyse des offres ont donné lieu au choix des l'entreprises suivantes :

LOT	Entreprise	Montant de la soumission	Montant corrigé	Note technique	N° D'identification fiscale
Lot 09	ETHB ZEBBICHE LAKHDAR	21.036.225,00	21.036.225,00	30/50	195326460032043

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la parution du présent avis.

En outre et conformément à l'article 82 aliéna 5 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics les autres soumissionnaires, sont invités à se rapprocher de la direction des ressources en eau, au plus tard trois (03) jours, à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières.

L'Echo d'Algérie : 31/05/2020 Anep : 2016 008 698



**NUMEROS UTILES**

**Numéros Verts**

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

**Urgences**

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoison : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

**Hôpitaux**

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Ait Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

**Compagnies Aériennes**

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Air France : 021 98 04 04

**Dépannages**

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

**Radios**

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

**Services**

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

**Hôtels - Alger**

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62

**Hôtels - Sud**

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33



**20h05 : La proposition**

Depuis trois ans, Andrew Paxton est l'assistant très dévoué de Margaret Tate, cadre impitoyable chez un éditeur new-yorkais de renom. Quand Margaret, citoyenne canadienne, est menacée d'expulsion parce qu'elle n'est pas en règle avec le ministère...



**20h05 : Brillantissime**

Angela a tout pour être heureuse. Elle mène une existence confortable à Nice, dans un bel appartement, entourée par un mari charmant et une adolescente aspirante musicienne...



**21h50 : La case du siècle 1940, les secrets de l'armistice**

Au printemps 1940, au début de la Seconde Guerre mondiale, la France subit la plus grosse défaite militaire de son histoire. Au bord du gouffre, la République réfugiée à Bordeaux se jette dans les bras de Pétain...



**21h05 : Zone interdite**

Séjours insolites ou à sensations fortes pour des vacances près de chez soi...



**19h55 : Retour à Cold Mountain**

Aux Etats-Unis, pendant la guerre de Sécession. Inman, jeune soldat sudiste d'origine modeste, évite de peu la mort au cours d'un assaut sanglant. Ne supportant plus de se battre, il pense désertier...



**21h50 : Cold Case - Affaires classées**

Les inspecteurs Lilly Rush et Scott Valens rouvrent le dossier de la petite Toya Miles. La mère de l'enfant, après deux ans de coma, n'a gardé aucun souvenir du meurtre de sa fille...



**20h00 : Chicago Fire**

Une femme est coincée dans sa salle de bain alors que sa maison est en feu. Pour la sauver, Boden a besoin d'une scie pour couper les barreaux qui barrent l'accès à la fenêtre. Il demande un outil spécifique à Cruz, mais Joe lui en apporte un autre...



**19h45 : Welcome Back**

Ex militaire de renom, Brian Gilcrest a connu le succès sur les terres d'Hawaï qu'il a quitté il y a douze ans. Après un incident survenu en Afghanistan, il est engagé par son ancien employeur...



**20h05 : Scorpion - Secret toxique**

Une équipe de scientifiques est retenue en otage dans un laboratoire spécialisé dans la recherche sur des neurotoxiques. Le bâtiment est contrôlé depuis l'intérieur par un pirate informatique...



**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

**Hôtel - Tizi-Ouzou**

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

**AEROPORTS**

- Houari Boumédiène - Alger : 021 50 91 91
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : 023 77 01 10
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

**Hôtels - Est**

- Hôtel Antar - Béchar : 049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : 035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : 035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : 0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : 032 11 89 02
- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34

**Hôtels - Ouest**

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25

LNF

# Quelle issue pour le championnat ?

Il n'y aura vraisemblablement pas de reprise du championnat, si l'on croit les déclarations d'Abdelkrim Medouar, le président de la LNF. «Si ça ne tenait qu'à moi, il n'y aura pas de reprise», a-t-il confié ce week-end sur les ondes de la Chaîne 3.

«Nos clubs ne peuvent pas suivre l'astreignant protocole sanitaire obligatoire pour toute relance de la compétition. Nous ne sommes ni l'Allemagne, ni l'Italie, ni l'Angleterre, ni l'Espagne», a-t-il argué, faisant allusion aux pays qui ont décidé de reprendre leurs championnats. Medouar prépare ainsi l'opinion à un arrêt définitif des manifestations sportives. Une éventualité de plus en plus évoquée, notamment depuis le prolongement de la période de confinement jusqu'à la mi-juin. Si les équipes ne peuvent pas reprendre les entraînements collectifs ces jour-ci, il est pratiquement impossible de pouvoir finir la saison dans les délais. Cela dit, et comme on l'a souvent répété, la décision finale revient aux hautes autorités du pays. Pour le moment, ces dernières ne se sont pas encore prononcées sur le sujet. L'espoir d'une reprise demeure, même s'il est infime. Tout dépend aussi de l'évolution de la pandémie du Covid-19 chez nous. Actuellement, même si l'épidémie est plus ou moins sous contrôle, il reste que le comportement indiscipliné des gens dans la rue, en respectant peu les gestes barrières, ne favorise pas le retour à une vie «normale». D'ailleurs, les pouvoirs publics ne sont pas prêts à lever le confinement, tant que le nombre des nouvelles contaminations et des décès dus au coronavirus ne baisse pas significativement. C'est en tout cas le dis-

cours tenu, ces derniers temps, par les autorités sanitaires. Il faut dire aussi que le retour du football sur la scène publique n'est pas vraiment une priorité en ce moment. N'empêche, tout le monde doit être fixé rapidement pour passer à autre chose. Il n'y a plus de temps à perdre. Si l'arrêt définitif de la compétition se confirme, quelles décisions seront prises par la Ligue ? Medouar n'en a soufflé mot lors de son intervention sur la Radio nationale, estimant peut-être qu'il est trop tôt pour s'y prononcer. Le vide juridique devant ce cas inédit obligera les instances sportives à improviser, en prenant des décisions, lesquelles dans tous les cas de figure, ne feront pas l'unanimité. Plusieurs hypothèses seront prises en considération. La première est celle qui consiste à acter la fin du championnat, en déclarant le premier champion et les deux derniers seront relégués en Ligue 2. Un scénario plausible, adopté en France, aux Pays-Bas et en Belgique. Mais chez nous, il risque de poser un sérieux problème, puisque tous les clubs n'ont pas disputé le même nombre de rencontres. Plusieurs matches en retard traînent en effet, sans parler des cas en suspens, comme l'affaire du derby entre l'USMA et le MCA que le TAS va traiter le 5 juin prochain. La seconde hypothèse est d'annuler carrément la saison. Du coup, il n'y aura ni montée, ni relégation. Ce qui fera beaucoup de mécontents. Dans ce cas, la FAF



ne pourra pas non plus mettre en place son nouveau système de compétition adopté par son AG, en début de saison. Un véritable casse-tête pour les dirigeants de notre football qu'ils doivent résoudre d'une

manière ou d'une autre. N'est-il pas dans leurs intérêts de terminer le championnat pour éviter toutes les tracasseries à venir ? Mais peuvent-ils le faire ?

Ali Nezlioui

Ligue 1 / USM Bel-Abbès

## Les négociations pour la résiliation du contrat de l'entraîneur Yaïche dans l'impasse

La direction de l'USM Bel-Abbès n'a toujours pas trouvé un accord avec son entraîneur, Abdelakder Yaïche, pour la résiliation de son contrat, ce qui l'empêche à engager son remplaçant, a-t-on appris, ce samedi, de ce club de Ligue 1 de football. L'entraîneur Yaïche, a quitté la barre technique de la formation de la «Mekerra» quelques semaines avant le gel du championnat à la mi-mars dernier. Son départ a été motivé par le retard accusé par ses responsables dans le paiement de ses salaires, avait-il justifié. Le départ de Yaïche avait également fait les affaires des dirigeants de l'USMBA dont les rapports avec leur entraîneur commençaient à se détériorer. Mais le technicien algérois a refusé de résilier son contrat avant de percevoir ses arriérés de salaires, rappelle-t-on. La direction de la formation de l'ouest du pays a tenté de profiter de l'arrêt de la compétition pour contrer la propagation de la pandémie du coronavirus afin de régler ce dossier, surtout qu'elle est dans l'obligation d'engager un nouvel entraîneur. Mais ses pourparlers avec Yaïche sont dans l'impasse, regrette-t-on de même source. Le coach avait rejoint les Vert et Rouge lors des premières journées du championnat en remplacement de Younes Ifticène. Il a

réussi à provoquer le déclin en terminant la phase aller sur le podium. Mais les interminables problèmes financiers du club ont précipité la chute libre de l'équipe qui occupe, après 22 journées, la 12<sup>e</sup> place au classement. Face à l'échec des dirigeants de trouver un accord avec leur désormais ex. entraîneur, ce dernier envisage sérieusement de saisir la Chambre nationale de résolution des litiges (CNLR) pour être rétabli dans ces droits, avait prévenu dernièrement l'intéressé dans une déclaration, indiquant qu'il n'était pas prêt à patienter encore longtemps. Cela se passe au moment aussi où les joueurs, sans salaires depuis six mois, attendent à leur tour la régularisation de leur situation financière, non sans brandir eux aussi la menace de saisir la CNLR pour obtenir leur bon de sortie automatique, selon des récentes déclarations de l'un des cadres de l'équipe, en l'occurrence, Fateh Achour. Cette menace, si elle venait d'être mise en exécution, exposerait l'effectif de l'USMBA à une nouvelle saignée, exactement comme ce fut le cas au cours des précédentes périodes des transferts estivaux, craint-on dans les milieux de cette formation qui est bien partie pour se qualifier aux demi-finales de la coupe d'Algérie.

Covid-19

## La FIFA établit un outil d'évaluation des risques

La Fédération internationale de football (FIFA) a établi, ce vendredi, un outil d'évaluation des risques à ses 211 associations membres, aux six confédérations et aux parties prenantes du football en vue de faciliter la planification de la reprise des activités footballistiques par les organisateurs de matches et de compétitions, dès lors que les gouvernements et les autorités sanitaires auront donné leur feu vert. Elaboré avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'UEFA, l'Association européenne des clubs (ECA), la FIFPRO, le World Leagues Forum et European Leagues, ce nouvel outil «inclut une liste de mesures d'atténuation visant à réduire le risque global de propagation du Covid-19 par les rassemblements de masse, ainsi que des consignes sur l'entraînement individuel et collectif des équipes de football», indique un communiqué de la FIFA. Cet outil a été envoyé en même temps que les recommandations médicales de la FIFA, un document élaboré par le groupe de travail médical FIFA sur le Covid-19 institué le 16 avril dernier, qui est composé de deux experts médicaux de la FIFA, d'un référent médical de chaque confédération et de consultants

externes. L'OMS et la Commission médicale de la FIFA ont également apporté leur concours. L'objectif de cette collaboration est de se pencher sur la santé des acteurs du football et sur l'évaluation des risques et des facteurs essentiels à un retour à une pratique sans danger du football, aux échelons amateur comme professionnel, précise le communiqué. Les recommandations du groupe doivent être mises en œuvre dans le respect des consignes nationales et internationales en matière de santé publique et de rassemblements de masse. Les instances dirigeantes du football sont invitées à se mettre en contact avec les autorités sanitaires concernées pour mener une évaluation complète des risques avant de décider de la tenue de rencontres, ajoute le communiqué. «La première question à se poser est très simple : la reprise des activités footballistiques met-elle en danger la santé des citoyens ?», fait observer la FIFA, ajoutant qu'il convient de s'en tenir à des indicateurs sanitaires objectifs pour s'assurer que la reprise du jeu puisse se faire en toute sécurité, sans risquer d'accroître le taux de transmission du Covid-19 à l'échelle locale.

Championnat arabe de Karaté jeunes et seniors  
**La Tunisie accueille l'édition 2021**

Les Championnats arabes de karaté jeunes, U21 et seniors hommes, se dérouleront en Tunisie en 2021, annonce l'Union arabe de la discipline. La date sera fixée en coordination avec la Fédération tunisienne de karaté après la crise sanitaire du coronavirus et selon les calendriers des tournois de la Confédération africaine et de la Fédération internationale, précise l'instance arabe.

### Karaté do Les lauréats des saisons 2018 et 2019 recevront bientôt leurs diplômes

Les karatékas algériens (messieurs et dames) ayant passé avec succès leur passage de grade pendant les saisons 2018 et 2019 recevront bientôt les diplômes associés à cette graduation, a annoncé samedi la Fédération algérienne de la discipline (FAK). Pour éviter d'éventuelles erreurs d'orthographe dans les noms, les dates de naissance et les grades obtenus, l'instance a mis en ligne un formulaire détaillé, en demandant aux athlètes de le remplir de manière claire et juste. Une formalité administrative non limitée dans le temps, puisque la FAK n'a pas fixé de délai précis pour s'en acquitter. Les athlètes disposent donc d'une marge de manœuvre assez importante pour remplir et faire parvenir ces formulaires, par courrier électronique. De son côté, l'instance fédérale s'est engagée à «préparer ces diplômes le plus tôt possible», avant de les remettre à qui de droit. En marge des différents championnats nationaux ainsi que de la coupe d'Algérie (toutes catégories), la Fédération a organisé plusieurs passages de grade : 1<sup>er</sup> Dan, 2<sup>e</sup> Dan et plus. Une graduation qu'elle tien désormais à officialiser, à travers la remise de ces diplômes aux lauréats.

Météo	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
Min° Max°	17°/26°	16°/29°	14°/28°	23°/38°	28°/41°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	03:42	12:46	16:37	20:01	21:42

## Documentaire sur le Hirak

## Le Washington Times avait prédit une « riposte » de médias dérangés par la démarche du président

Le documentaire sur le Hirak diffusé, mardi dernier, par des chaînes de télévision publiques françaises était « prévisible », selon Le Washington Times qui a prédit une « riposte » de puissants groupes médiatiques « dérangés » par la démarche du Président Tebboune.

Dans une récente parution louant les actions entreprises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour faire face aux crises multi-formes induites par la situation sanitaire en cours, *Le Washington Times* avait mis l'accent sur une probable « riposte » de puissants groupes médiatiques et de centres d'intérêts « dérangés » par la démarche du président. Le journal américain n'a pas hésité à qualifier de courageuses les réformes économiques et constitutionnelles entreprises par l'Algérie, un modèle écrivait-il alors, qui permettra au pays de sortir ainsi plus fort de la crise, mais ces réformes finiraient fatalement par déranger et faire réagir. Ces prévisions n'ont pas tardé à se concrétiser. Au nom de la liberté d'expression, un documentaire sur le

hirak en Algérie diffusés simultanément mardi soir sur deux chaînes de grande audience, *France 5* et *LCP*, a offert « des images réductrices et mal venues de la réalité algérienne dans l'objectif évident de discréditer les dirigeants du pays ». Ce documentaire a suscité un vaste mouvement de réprobation et d'indignation des Algériens sur les réseaux sociaux, au point où des professionnels des médias ont assimilé la campagne médiatique annonçant sa diffusion à « une montagne qui a finalement accouché d'une souris ». La production revêt un caractère « provocateur » et des relents de la « France nostalgique », ont estimé des universitaires et des experts qui mettent en garde contre « les dessous » non avoués de cette production.

Houda H.



## Hydrocarbures

## Sonatrach devient actionnaire majoritaire du gazoduc Medgaz



La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach est devenue actionnaire majoritaire de la société Medgaz SA, après avoir achevé samedi une opération d'acquisition de 19,10% des actions détenues par la compagnie espagnole Cepsa Holding dans cette société. Avec cette importante opération à l'international, Sonatrach augmente sa participation de 8,04 % dans la société Medgaz SA, selon un communiqué de la compagnie nationale. La participation de Sonatrach passe ainsi de 42,96% à 51% dans la société Medgaz SA, qui gère et exploite le gazoduc offshore reliant directement l'Algérie, au départ de la station de compression sise à Beni-Saf, à l'Espagne au niveau du terminal arrivées sis à Almeria. Par cette acquisition, Sonatrach

devient actionnaire majoritaire de la société Medgaz SA à côté de son partenaire historique Naturgy qui détient 49% et « renforce ainsi sa position en tant que fournisseur majeur et fiable du gaz algérien aux clients importateurs vers l'Europe, en particulier la péninsule ibérique à travers le gazoduc Medgaz », souligne la même source. D'un diamètre de 24 pouces et d'une longueur de 210 km, le gazoduc offshore est doté d'une capacité de transport annuelle de 8,2 milliards m<sup>3</sup>, qui sera augmentée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 à 10,2 milliards m<sup>3</sup> par le rajout d'un 4<sup>e</sup> turbo-compresseur au niveau de la station de compression de Beni-Saf en Algérie, ajoute le communiqué.

Malia S.

## Covid-19

## Les horaires de travail applicables dans les institutions et administrations publiques fixés

Les horaires de travail applicables dans les institutions et administrations publiques ont été fixés suite à la prorogation des mesures de confinement partiel à domicile prévue par le dispositif réglementaire relatif à la prévention et la lutte contre la propagation du coronavirus jusqu'au 13 juin 2020, a indiqué samedi la direction générale de la Fonction publique dans un communiqué. « Suite à la prorogation des mesures de confinement partiel à domicile prévue par le dispositif réglementaire relatif à la prévention et la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19)

jusqu'au 13 juin 2020, les horaires de travail applicables dans les institutions et administrations publiques sont fixés du samedi 30 mai au samedi 13 juin 2020 du dimanche au jeudi comme suit. De 8h à 16h pour les personnels exerçant dans les wilayas soumises au confinement partiel à domicile de 17h à 7h du matin (Batna, Bejaïa, Blida, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Sétif, Sidi Bel-Abbès, Constantine, Annaba, Médéa, Oran, Bordj Bou-Arréridj, Tipasa et Ain Defla). De 8h à 16h pour les personnels exerçant dans les wilayas soumises au confinement partiel à

domicile de 19h à 7h du matin ainsi que dans la wilaya de Saïda. De 7h30 à 15h pour les personnels exerçant dans les wilayas d'Adrar, Tamanghasset, Illizi, Tindouf, Béchar, Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Biskra et El-Oued. Toutefois, les personnels exclus des mesures de confinement partiels à domicile ainsi que ceux disposant d'autorisation spéciale de déplacement pendant les heures de confinement demeurent astreints aux horaires habituels de travail prévus par la réglementation en vigueur », conclut le communiqué.

## SEAAL

## Suspension de l'alimentation en eau potable dans quatre communes

L'alimentation en eau potable a été suspendue au niveau des communes de Badjarrah, Gué de Constantine, Kouba et Bourouba (wilaya d'Alger) suite à un incident survenu, hier samedi à 11h30, sur une canalisation principale de production située à la Prise d'eau (El-Harrach). Selon un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), cette suspension concerne les quartiers 648 logements AADL, 170 logements LSP, 200 logements Tifrit Lahlou, 150 logements à Hai El Badr et la Cité militaire de

202 logements (commune de Badjarrah), les quartiers de 310 logements, 520 logements, Cité ONAB, Cité 17- Octobre, Hai Nassim, 390 logements, 142 logements, Emir Khaled, les Cités Casnaves et Sonelgaz 2 (commune de Gué de Constantine). La suspension touche également les quartiers Appreval, Hai El Badr, 648 logements, 886 logements, la Ferme Diska, les Cités Djilali Lyabes, El Bahia et Parc Ben Omar (commune de Kouba) ainsi qu'une partie de la commune de Bourouba. La SEAAL assure que les travaux

de réparation ont été engagés et que la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement dès la fin des travaux, prévue durant la nuit du samedi 30 mai au dimanche 31 mai. Un dispositif de citernage a été mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitalier), selon le communiqué. Pour toute information, les abonnées de la SEAAL peuvent appeler le numéro de son centre d'accueil téléphonique, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

## ● Coronavirus

## 133 nouveaux cas, 127 guérisons et 8 décès en Algérie durant les dernières 24h

Cent trente-trois (133) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 127 guérisons et 8 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué samedi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, le Dr Djamel Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie.

## ● Covid-19

## Nouvelles opérations de rapatriement d'Algériens bloqués à l'étranger

L'Algérie a repris, hier samedi, les opérations de rapatriement de ses ressortissants bloqués à l'étranger à cause de la propagation de l'épidémie du coronavirus (Covid-19). Selon les indications fournies par les services du Premier ministre, deux vols ont été programmés à partir de Paris, alors qu'un autre vol a été diligenté l'après-midi à partir de Casablanca pour rapatrier des Algériens bloqués au Maroc. D'autres ressortissants au nombre de 400 seront également rapatriés de la Tunisie par voie terrestre. Depuis le début de la crise sanitaire liée à la propagation du virus Covid-19, l'Algérie a rapatrié plus de 8000 ressortissants, rappelle-t-on.

Y. D.



**L'ECHO**  
D'ALGERIE  
INFORMER ET PENSER LIBREMENT  
Quotidien National d'Information

[www.lechodalgerie-dz.com](http://www.lechodalgerie-dz.com)